

L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 1^{er} au 7 octobre 2010 - N° 6332 - 59^{ème} année



À L'HEURE DE LA RENTRÉE

LE POINT SUR LES GRANDS PROJETS PÉDAGOGIQUES DE CETTE NOUVELLE ANNÉE UNIVERSITAIRE QUI DÉBUTE À L'IUT DI CORSICA SOUS LES MEILLEURS AUSPICES. RENCONTRE AVEC LE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT, CHRISTIAN CRISTOFARI.



RENDEZ-VOUS

23^{ème} édition d'un festival qui donne à cet automne 2010 des airs de fête



INITIATIVE

Première promotion pour l'Ecole de la 2^{ème} Chance (E2C) qui ouvre ses portes à Bastia



SÉCURITÉ

Bilan positif pour le SDIS 2B à l'heure de la clôture de la saison des feux de forêt



Pour Madame Gaspari,
changer l'énergie en Corse
c'est consommer moins, tout en réalisant
des économies d'énergie.



Jusqu'à **2000€** d'éco-prime
pour l'installation
d'un système de chauffage
performant.

Toutes les installations sont réalisées par des partenaires agréés.

Appelez nos conseillers clientèle au **0810 20 12 34**
(prix d'un appel local)

ou consultez sur <http://corse.edf.com> ou <http://adec.corse.fr>

EDF - RCS 552 081 317 - Paris - Crédit photo : Getty Images - Jean Hairxcalde.



CHANGER L'ENERGIE ENSEMBLE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

A U S O M M A I R E

- 4** *De ci de là... à savoir : énergie, santé et autres infos à noter, en bref*
- 5** *Focus : le territoire de Costa Verde a eu lui aussi sa fête du sport, haute en couleurs*



6 **INTERVIEW**
*Christian Cristofari,
 Directeur de l'IUT de
 Corsica fait le point sur
 l'offre de formation de son
 établissement, le public et
 les débouchés*

- 9** *Initiative : la Corse se dote d'une Ecole de la 2^{ème} Chance, implantée à Bastia*

10 **RENDEZ-VOUS**
*A l'occasion des 23^{èmes}
 Musicales de Bastia,
 avec, entre autres, Marc
 Lavoine et Liz Mc Comb ,
 entretien avec Stéphane
 Biancarelli*



- 11** *Paesi di Corsica : pour tout savoir de ce qui se passe dans nos villages*
- 12** *Sécurité incendies : zoom sur le bilan de fin de saison du SDIS de Haute-Corse*

Entre nous

Par Pierre Bartoli



● **Profanation de la Chapelle Notre Dame de Lourdes, à Bastia !** La population attristée a appris la consternante et inquiétante nouvelle des actes perpétrés par on ne sait quels abrutis sur l'autel et contre la Vierge Marie, ainsi que dans la crypte de Notre Dame de Lourdes. Cette crypte qui sert aussi de reposoir pour les corps des personnes décédées ! Ce sacrilège prend d'autant plus de relief auprès de la population qu'il touche à la Vierge Marie que la Corse invoque souvent sous le vocable de «Regina e madre universale» !

L'indignation va bien au-delà des pratiquants et de la famille chrétienne. Ce sont les fondements même de notre âme commune, tissée au fil des siècles, qui sont atteints.

Cet acte n'est pas une simple péripétie. Il traduit, certes, la perte des repères et des valeurs, mais il constitue surtout une offense publique à la mémoire et à l'avenir de notre ville et de la Corse.

La Vierge Marie est pour tous les Corses le symbole qui rassemble toute la population d'un bout à l'autre de l'île - et même au-delà des mers -, le plus solide lien qui unit les Corses à travers le monde entier.

Le «Dio vi salve Regina», cantique pour les uns, hymne national pour les autres, se présente comme l'hymne fédérateur de cette Corse qui ose chanter d'une voix forte : «*Chez nous soyez reine, la Corse est avec vous !*»

Avec notre journal, avec toute la Corse, avec la ville de Bastia, nous voulons dire à Monsieur l'Abbé Magdeleine, curé de Notre Dame de Lourdes, et à tous ses paroissiens, combien nous partageons leur douleur et combien nous souhaitons réparation !

Mais ces actes, il faut le savoir, ne sont pas isolés : dans toute la France, églises et cimetières chrétiens sont profanés à longueur de semaine ! Une chape de plomb couvre ces actes. Tous les médias français n'ont pas le courage de notre confrère Corse-Matin pour rapporter ces faits et les stigmatiser comme il se doit ! Car, en France, il faut désormais qualifier de courage quand il s'agit, dans les médias, de parler des Chrétiens et des valeurs qui fondent, pourtant, la communauté nationale. L'Etat républicain - et son église laïque - pousse jusqu'à la désinformation la haine qui le mobilise depuis plus de deux cents ans contre la religion chrétienne. Il est bon de le rappeler et de le souligner.

DIRECTION - ADMINISTRATION :
 Téléphone : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38
REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
 E-mail : redaction@informateurcorse.com
 1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX
www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92
 E-mail : al@informateurcorse.com
 Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :
 Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
 E-mail : paul.laurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :
NTI.com/Associi di Stampa Corsa
 22, Cours Napoléon - BP 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
 Tél. 04 75 12 93 47
 E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI
 (Téléphone : 04 95 32 89 98)

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N°0314 188 773

IMPRESSION : AZ DIFFUSION
 Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA

PR L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Fondé en 1951 par Louis RIONI - Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI - Dépôt légal à date de parution.

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU "R.S.I. PROFESSIONS LIBÉRALES DÉCENTRALISÉES" À L'ÎLE-ROUSSE

A l'initiative de **Me Henri Nappi**, greffier associé du **Tribunal de Commerce de Bastia** et administrateur national du **R.S.I.**, une réunion du Conseil d'Administration a eu lieu à **L'Île-Rousse**. Des professionnels libéraux élus au sein de douze circonscriptions électorales ont été reçus en Mairie. La médaille de la Ville a été remise à **Me Michel Gonelle**, avocat à **Agen** et président du Conseil d'Administration du **R.S.I.-P.L** et son directeur **Philippe Salpin**.





DE CI DE LÀ... A SAVOIR / PAR E.M.

Centrale de Lucciana



Scheit, Alfonsi et Borloo

les «répercussions écologiques et de santé publique» générées par le fonctionnement de la centrale au fuel lourd, qui suscite depuis plusieurs mois polémiques et controverses au sein de la société corse. Soucieux de «trouver la meilleure solution possible, c'est-à-dire celle qui garantira une desserte de qualité, sans compromettre le bien-être des habitants, tout en anticipant de la meilleure façon le futur approvisionnement en gaz de

la Corse», les députés avaient par ailleurs obtenu du **Préfet de Haute-Corse** un sursis à statuer jusqu'au mois de septembre. Fixée au mercredi 6 octobre 2010 au siège du **Ministère de l'Ecologie**, la réunion avec **Jean-Louis Borloo** se tiendra sur fond d'incompréhension croissante dans l'île. En effet, la signature de l'arrêté préfectoral le 14 septembre autorisant l'exploitation de la nouvelle centrale au fuel lourd a engendré depuis des tensions de tous ordres.

Cette audience avait été sollicitée le 30 juillet dernier par les deux parlementaires insulaires, dans un courrier commun adressé au Ministre d'Etat. **Sauveur Gandolfi-Scheit** et **François Alfonsi** avaient notamment mis en exergue

«la meilleure solution possible, c'est-à-dire celle qui garantira une desserte de qualité, sans compromettre le bien-être des habitants, tout en anticipant de la meilleure façon le futur approvisionnement en gaz de

Galsi

Visite de chantier inspirée

Le 15 septembre dernier, **GRT-gaz** a accueilli une délégation corse de près de 40 personnes (élus, associations, syndicats et presse) sur un chantier de pose de canalisation de transport de gaz naturel entre **Fos et Martigues (13)**. Cette visite s'est faite à l'initiative de **Maria Guidicelli**, conseillère exécutive en charge de l'énergie. «Elle s'inscrit dans le cadre de la préparation du débat public volontaire engagé par **GRTgaz** pour étudier la réalisation du projet **Cyrénée en Corse**», expliquent les représentants de **GRT Gaz**. Le chantier proposé à la visite par **GRTgaz** a donc été choisi pour sa proximité avec le projet **Cyrénée** tant du point de vue technique (diamètre similaire) que du point de vue du territoire concerné (terrain rocaillieux, zones agricoles, enjeux environnementaux). La visite a permis d'appréhender les différentes étapes d'un chantier de pose de canalisation et de présenter les moyens mis en œuvre pour en garantir le bon déroulement. «**GRTgaz** poursuit les études nécessaires à la réalisation du projet **Cyrénée en concertation avec toutes les parties prenantes, est-il souligné. La concertation a débuté le 13 juillet 2010, lors du Conseil énergétique, par la présentation du projet et du débat public volontaire qui doit débiter en novembre 2010.**» Rappelons que le projet **Cyrénée**, qui sera proposé à la concertation, consisterait à desservir la **Corse** en gaz naturel en raccordant l'île au projet **GALSI**, un nouveau gazoduc destiné à relier l'**Algérie** à l'**Italie** via la **Sardaigne**.



Maria Guidicelli

Santé

Des résultats attendus

Les résultats des élections aux **Unions Régionales des Professions de Santé** (élections qui ont eu lieu le 29 septembre dernier) vont permettre de connaître la nouvelle représentativité nationale des syndicats médicaux ainsi que leur représentation locale face à l'**Agence Régionale de Santé**. Ils seront connus le 4 octobre au soir. «Ils sont déterminants pour la contribution de toutes les professions médicales à l'offre de soins en région, souligne l'ensemble des acteurs concernés. Pour la première fois les anesthésistes, chirurgiens et gynéco-obstétriciens sont réunis au sein d'un même collège : « **L'Association des Anesthésistes Libéraux (A.A.L)**, **l'Union des Chirurgiens De France (U.C.D.F)** fédérant toutes les spécialités chirurgicales et le **Syndicat National des Gynécologues Obstétriciens Français (SYNGOF)** se sont réunis au sein d'un syndicat unique, **LE BLOC**, et présenteront des listes uniques dans toutes les régions. » **Pierre Massiani**, anesthésiste, est candidat **LE BLOC** en **Corse**. A suivre...

Avis

Dépôt des listes électorales consulaires

La **Préfecture de la Corse du Sud** communique : « Les listes électorales consulaires devant servir de base aux élections des délégués consulaires de la chambre de commerce et d'industrie territoriale d'**Ajaccio** et de la **Corse du Sud**, et de la **Chambre de Commerce et d'Industrie Région Corse** du **8 décembre 2010** sont déposées en préfecture, au greffe du tribunal de commerce d'**Ajaccio** et au siège de la chambre de commerce et d'industrie d'**Ajaccio** et de la **Corse du Sud**, du **jeudi 23 septembre au jeudi 7 octobre 2010 inclus**. Tout électeur est autorisé à prendre communication des listes électorales et à en prendre copie, à ses frais, auprès de la **Chambre de Commerce et d'Industrie** territoriale d'**Ajaccio** et de la **Corse du Sud**. Les recours visant à l'inscription ou à la radiation d'électeurs indûment inscrits ou omis peuvent être exercés de la façon suivante : soit du **jeudi 23 septembre au jeudi 7 octobre 2010** au plus tard, fin de la période de publicité, sous forme d'un recours gracieux devant la commission chargée de l'établissement des listes électorales (CELE) - ces recours doivent être adressés à la **Chambre de Commerce et d'Industrie** territoriale d'**Ajaccio** et de la **Corse du Sud**, siège de la commission ; soit du **jeudi 23 septembre au jeudi 28 octobre** au plus tard, sous forme d'un recours contentieux formé devant le juge du tribunal d'instance dans les conditions prévues aux articles L.25, L.27 et R.13 à R.15-6 du code électoral. »

ARTISAN-MAÇON

Effectue tous travaux de maçonnerie

Rénovation – Gros Œuvre – Second Œuvre

Intérieur – Extérieur

06 32 50 39 17

La Costa Verde a vécu son dimanche de sport en fête

C'était la douzième édition de l'événement sport en fête, cette manifestation ouverte aux familles, entièrement offerte, et qui propose sur un site choisi une pléiade d'activités sportives et culturelles. Le **Conseil Général de Haute-Corse** a choisi cette année encore le site de **San Nicolao** en s'appuyant sur la logistique de la collectivité locale en partenariat aussi avec la **Communauté de Communes de la Costa Verde**. Sur place, les animateurs du service des sports et de la **Direction des Interventions Départementales** ont orchestré le rendez-vous, ac-

cueillant quelques centaines d'enfants en quête de mouvement.

Cette manifestation est aussi, pour chaque association participante, l'occasion de faire une démonstration ou de communiquer sur ses activités.

Sport en fête se veut un événement festif et fédérateur destiné à favoriser les rencontres entre la population, les associations et les institutions oeuvrant dans les domaines sportifs et culturels en **Costa Verde**. Tous les acteurs de ce dimanche sportif se sont accordés à vanter



Roller et dose de bonne humeur pour la fête du sport à Moriani-Plage

les prouesses de cette affiche annuelle dont la notoriété a dépassé les limites du territoire d'accueil. Quand la jeunesse fait du sport, la fête est inéluctable. La démonstration en a été faite à **Moriani-Plage**.

A VITA DI L'ASSOCII / PAR E.M.

Putenza Turchina fait sa rentrée

Le vendredi 24 septembre 2010, au siège social ("**Restaurant La Taverne**"), a eu lieu la réunion de rentrée de **Putenza Turchina**, jeune groupe de supporters qui a pris place dans les travées du stade **Armand Cesari**, cette saison. Une réunion qui, malgré un jour de semaine, a réussi à réunir un bon nombre d'adhérents. Les membres de **Putenza Turchina** ont pu accueillir chaleureusement la délégation du **SC Bastia** emmenée par **Mathieu Cesari** (dirigeant du **SCB**) et composée de **Yannick Cahuzac**, **Jérémy Choplin**, **Mathieu Sans** et **Gilles Cioni** (joueurs **SCB**). Après 2h de débats et de discussion, ont été présentés l'historique de l'associé, les membres du conseil d'administration de **Putenza Turchina** et les projets futurs du club de supporters. Le président de **Putenza Turchina** (**Pierre Orsatelli**) a annoncé que **Yannick Cahuzac** a été choisi par vote "comme Président d'Honneur. Celui-ci s'est donc vu remettre sa carte symbolique du N° 100 de **Putenza Turchina**. **Putenza Turchina** remercie tous ceux qui sont venus et dit bravo aux joueurs pour leur parcours de début de saison et pour avoir accepté de se déplacer à l'occasion de cette réunion de rentrée très constructive et qui prouve la communion entre dirigeants, joueurs et supporters. Plus d'informations sur leur site officiel : <http://www.putenzaturchina.sitew.com>



Yannick Cahuzac, Président d'Honneur de Putenza Turchina

Formation

Au programme du CRAII

A la **Maison des Affaires Sociales, Forum du Fangu**, avenue **Jean Zuccarelli**, à **Bastia**, le **C.R.A.I.I.** propose différentes journées de formation et d'information : lundi 11 octobre, il recevra **Eve Nourry**, avocate spécialisée dans le droit du travail et le droit des étrangers, pour animer un atelier autour du thème : «*Le droit des étrangers : le travail des étrangers en France, ressortissants communautaires et extracommunautaires*» ; le lundi 18 octobre, ce sera au tour de **Thierry Benoit**, secrétaire général de **La Boucle**, d'intervenir sur le thème «*Construire l'égalité garçons/filles, hommes/femmes et la mixité au quotidien*» ; enfin, jeudi 4 novembre, **Justine Rocherieux**, formatrice à la Fédération nationale **GAMS** (Groupe pour l'abolition des Mutilations sexuelles féminines et des mariages forcés), abordera les questions relatives aux mariages arrangés, mariages forcés, et violences envers les femmes. Toutes ces journées sont ouvertes **de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17 h**.



Francis Huster à Porto Vecchio, pour "La Traversée de Paris"

A NE PAS MANQUER

De Gian-Maria Volonte à Francis Huster

Dans le cadre d'un cycle consacré à **Gian-Maria Volonte**, la **Cinémathèque de Corse** propose une série de projections : mardi 5 octobre à 21h, "*La Mort de Mario Ricci*" de **Claude Goretta** ; jeudi 7 octobre, à 19h, "*Un enfant de Calabre*" de **Luigi Comencini** ; mardi 12 octobre, à 21h, "*Un homme à brûler*" de **Paolo Taviani** ; mardi 19 octobre, à 20h, "*Le Christ s'est arrêté à Eboli*" de **Francesco Rosi** (en présence de **Jean A. Gili**, critique, universitaire, délégué général du Festival du film italien d'Annecy, et de **Giovanna Gravina**, fille de l'acteur **Gian-Maria Volonte** et de **Carla Gravina**) ; jeudi 21 octobre, à 19h00, "*La classe ouvrière va au paradis*" d'**Elio Petri**. A noter : vendredi 15 octobre, **Casa di Lume** reçoit à 18h le grand **Francis Huster** avant une représentation, au **Centre Culturel de Porto Vecchio**, de «*La traversée de Paris*», spectacle porté en solo par l'acteur ; le 22 octobre, dans le cadre des 20 ans d'**Arte**, la **Cinémathèque de Corse** recevra à 21h **Jérôme Clément**, Président d'**Arte France**, et projettera "*London river*" de **Rachid Bouchareb**, puis, en avant-première, le film d'**Antoine Santana**, "*Main basse sur une Ile*" (en présence du réalisateur et de **François Sauvagnargues**, directeur de l'unité "Fictions" d'**Arte**).

CHRISTIAN CRISTOFARI

DIRECTEUR DE L'IUT DI CORSICA



▶ **Christian Cristofari, quels sont les projets pédagogiques marquant cette nouvelle rentrée universitaire à l'IUT di Corsica ?**

Différents projets ont vu le jour à l'occasion de cette rentrée, d'autres sont en préparation ou en cours de finalisation. Tout d'abord, l'ouverture officielle et tant attendue du DUT «Hygiène, Sécurité et Environnement», puisque nous avons obtenu l'an passé l'habilitation nécessaire à sa mise en place : avis favorables de la Commission Consultative Nationale (CCN), de la Commission Pédagogique Nationale (CPN) et du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER). L'objectif de ce diplôme est de former des spécialistes chargés d'assurer et d'organiser la sécurité dans les entreprises, la formation du personnel dans le domaine de la sécurité et la protection de l'environnement.

Parmi les autres nouveautés figure également la Licence Pro «Banque», en alternance, visant à former les futurs collabora-

Professeur des universités en énergétique et génie des procédés, le directeur de l'IUT di Corsica est avant tout un homme de terrain profondément attaché à cette île dont il espère tant. Polyvalent et dynamique, à l'image de son établissement, l'enfant d'a Riventosa revient sur les grands projets pédagogiques de rentrée, qui portent incontestablement l'Institut Universitaire de Technologie et ses étudiants au cœur du développement territorial, notamment à travers des formations d'avenir en phase avec les réalités du terrain et une infrastructure toujours plus à la pointe de l'innovation.

teurs des banques partenaires de l'IUT di Corsica, collaborateurs aptes à développer une véritable analyse des besoins des clients avant de les conseiller. Ainsi, cette formation donne-t-elle une qualification située entre le niveau de technicien supérieur et le niveau d'ingénieur-cadre supérieur et offre-t-elle, par conséquent, des opportunités de carrière dans le secteur bancaire.

Par ailleurs, deux refontes sont annoncées : celle de la LP «Génie Civil-Infrastructures Routières et de Transport», en proposant aux étudiants un contenu orienté vers le domaine «Technologie du Bâtiment à Hautes Performances Énergétiques»; et

“C'EST DANS SA GLOBALITÉ QUE L'OFFRE DE FORMATION DE L'IUT DI CORSICA INTÉRESSE LES ÉTUDIANTS. D'AILLEURS, POUR CETTE RENTRÉE, NOUS DÉPASSONS POUR LA PREMIÈRE FOIS LE NOMBRE DE 600 ÉTUDIANTS SUR NOTRE SITE ET À L'EXTÉRIEUR DE L'ÎLE”.

celle de la LP «Gestion de la Qualité des Produits Agroalimentaires» qui s'articulera prochainement autour des quatre domaines-clés - Qualité, Santé, Sécurité et Environnement -, offrant ainsi une suite logique, à bac+3, aux futurs diplômés du nouveau DUT «HSE».

Enfin, comme à l'accoutumée, nos filières de formation et leurs étudiants valoriseront, tout au long de l'année, une série d'événements s'inscrivant dans un cadre tant pédagogique que professionnel.

▶ **Comment la reprise des cours s'est-elle passée ? Et combien votre établissement compte-t-il d'étudiants inscrits à ce jour ?**

Cette dernière rentrée universitaire à l'IUT di Corsica s'est réalisée sous les meilleurs auspices. Au niveau de nos effectifs, nous avons constaté une belle progression par rapport à l'année dernière. Celle-ci étant due essentiellement à l'ouverture de nos nouvelles formations. Ainsi, atteignons-nous, et même dépassons-nous pour la première fois le nombre de 600 étudiants sur notre site et à l'extérieur de l'île, puisque notre DUT «Techniques de Commercialisation» est aussi dispensé en Guadeloupe en partenariat avec l'IUT de Kourou (Université des Antilles et de la Guyane, ndlr). Tout se passe donc dans d'excellentes conditions sur le plan de notre organisation pédagogique et administrative.

À noter, en parlant d'ouverture, que, depuis l'an passé, nous proposons un

Diplôme Universitaire d'Études Technologiques Internationales (DUETI) s'adressant aux titulaires de nos DUT. Il permet aux étudiants d'effectuer une poursuite d'études à l'étranger au sein d'une université partenaire, en bénéficiant d'une co-diplômation spécifique pouvant être reconnue à bac+3.

▶ **Parmi les formations que propose l'IUT di Corsica, quelles sont celles qui sont les plus prisées par les étudiants ?**

Difficile de répondre à votre question. Je pense que l'offre de formation de l'IUT di

Corsica intéresse dans sa globalité les étudiants, tant dans le secteur secondaire que tertiaire. Cependant, à titre d'exemple, nous pouvons citer le multimédia et l'audiovisuel qui suscitent un véritable engouement. D'ailleurs, pour compléter notre palette de diplômes dans cette filière-clef, qui dispose d'équipements pédagogiques majeurs au sein de notre établissement, nous avons ouvert en 2009 un Diplôme Universitaire «Créations et Techniques Audiovisuelles et Cinématographiques de Corse» (CREAT-ACC), à niveau bac+4 avec la mention «Spécialisations Techniques», laquelle comprend deux options, «Image/Montage» et «Son», à destination de candidats désireux de monter en compétences techniques et technologiques, à travers ces deux domaines prépondérants de l'audiovisuel. Ajoutons que ce DU propose, depuis le mois de septembre, une nouvelle mention intitulée «Écrire, Produire et Réaliser», mise en place en partenariat avec le Groupe de Recherches et d'Essais Cinématographiques (G.R.E.C.) dont la vocation consiste à produire, sur le plan national, et même au-delà, les jeunes auteurs de films en leur proposant un espace d'indépendance et de liberté créatrice.

► **Vos étudiants trouvent-ils le chemin de la vie active une fois leur diplôme en poche ?**

Ce n'est pas toujours le cas puisque bon nombre d'étudiants disposent d'une opportunité d'embauche au sortir de l'IUT mais préfèrent opter pour la poursuite d'études. Une réalité qui, en matière d'analyses statistiques, falsifie quelque peu les chiffres et les données. Il s'agit toutefois d'une tendance d'ordre national. De manière générale, nous pouvons dire que les étudiants souhaitant mettre un terme à leur cursus universitaire trouvent, dans les trois mois qui suivent l'obtention du diplôme, un emploi dans leur domaine de compétences.

► **Et comment vos formations sont-elles perçues par le monde professionnel insulaire ?**

Toutes nos formations sont en phase avec les réalités du terrain. Il est certain que les domaines du génie civil et des énergies renouvelables, en s'inscrivant au cœur du développement territorial, suscitent l'engouement aussi bien du monde professionnel que des étudiants, notamment par rapport à leurs perspectives en termes de marché, de construction, d'aménagement ou de questions environnementales.

► **Quels sont les liens qu'entretient l'IUT di Corsica avec les entreprises du tissu socio-économique ?**

Ce lien est permanent et très fort. Je vous rappelle que la vocation première de l'IUT est de répondre, par le biais de ses formations, aux besoins du tissu socio-



Traditionnelle grand-messe de rentrée en l'amphi Ghjuvan'Battista Acquaviva de l'IUT di Corsica, en présence du directeur d'établissement, des personnels enseignants et administratifs ainsi que des nouveaux étudiants

conomique, sachant qu'avec la formation en alternance, cette relation est encore plus approfondie. Nous sommes en perpétuel contact avec les différentes structures institutionnelles et professionnelles de l'île. Que ce soit à travers le reversement de la taxe d'apprentissage ou les coopérations, les entreprises contribuent pleinement au développement de notre IUT et, en toute logique et réciprocité, nous tâchons de leur renvoyer la pareille. Pour citer un exemple, nous allons signer courant octobre un protocole d'accord avec l'Association Française des Banques qui, dans ce cadre, soutient

l'ouverture de la Licence Pro «Banque» en alternance. Cette démarche nous ramène encore plus près des réalités du terrain dans le secteur bancaire. À ce titre, une rencontre est prévue prochainement avec le président du Centre de Formation de la Profession Bancaire de la région PACA, en vue de saluer les étudiants de cette nouvelle formation-phare de notre établissement.

► **Que représente la taxe d'apprentissage pour votre établissement ?**

Il s'agit d'une ressource capitale pour toute structure de formation et encore plus pour

Traits de parcours

Bardé de diplômes, Christian Cristofari est ingénieur de formation, docteur et professeur des universités habilité à diriger les recherches en énergétique et génie des procédés. À l'origine de la création des licences professionnelles « Entrepreneuriat » et « Management des Énergies Renouvelables », il a su devenir, au fil des années, un véritable pilier de l'IUT di Corsica, mais pas seulement. Ayant contribué à de nombreuses publications auprès d'ouvrages et de revues scientifiques internationales ou encore lors de colloques, ses travaux d'enseignant-chercheur prennent toute leur forme dans le cadre du projet de déploiement des « énergies renouvelables » -chiffré à 32,1M€- qu'il mène au sein de l'Université sur le site de Vignola et avec le concours de divers partenaires industriels.

Novatrice et pragmatique, l'activité de recherche de Christian Cristofari se positionne sur des verrous technologiques importants pour, dit-il, « catalyser d'une part l'adoption de convertisseurs hélio-énergétiques permettant de maîtriser la consommation énergétique et d'autre part l'insertion massive des énergies à sources renouvelables connectées en réseau ou en sites isolés ». Il a, par ailleurs, développé H2OSS, un système de chauffage pour l'eau sanitaire à partir de capteurs solaires intégrés dans des gouttières ; ce dispositif étant breveté et labellisé par le pôle de compétitivité Cap Énergie en PACA-Corse et par le Ministère de la Recherche.



Le directeur de l'IUT di Corsica se livre aux questions de nos confrères de France 3 Corse/Via Stella

un Institut à vocation technologique comme le nôtre. En 2010, la taxe d'apprentissage a représenté pas moins de 20% du budget de l'IUT di Corsica. Pour exemple, c'est grâce à la taxe d'apprentissage que, afin de sensibiliser nos étudiants à l'hydrogène dans le cadre de la recherche de nouvelles énergies et surtout d'énergies propres, un banc d'un Kw alimentant une pile à combustible vient d'être acquis par l'établissement pour un montant de 150 000 €. Une installation qui concourt pleinement au développement du transfert et de la recherche technologiques que nous continuons à parfaire *via*, notamment, le plateau technique initié il y a deux ans en partenariat avec les Lycées Paul Vincensini de Bastia et Laetitia Bonaparte d'Ajaccio. En ce sens, la taxe d'apprentissage constitue un élément fondamental pour asseoir notre crédibilité et l'efficacité de nos enseignements, d'autant que les dotations ministérielles ne sont pas extensibles ; elles sont même actuellement revues à la baisse. Je rappelle que cette aide financière est utilisée pour financer les aspects les plus innovants de nos formations, essentiellement le matériel et les équipements pédagogiques. Nous espérons bien que par le biais de nos relations avec le tissu socio-économique, le reversement de la taxe d'apprentissage ira croissant à l'égard de l'IUT di Corsica, l'objectif étant de proposer à nos étudiants des conditions optimales de travail et de leur permettre ainsi de parfaire leurs compétences afin de répondre, directement ou indirectement aux attentes des entreprises.

► **Pour favoriser davantage l'insertion professionnelle de ses étudiants, l'IUT di Corsica mise de plus en plus sur le dispositif de formations en apprentissage. Est-ce que ce système d'enseignement porte ses fruits ?**

Grâce à ses relations nouées avec le monde professionnel et à de solides partenariats (notamment avec France Telecom, la

CODIM, E-kip-Méditerranée...), l'IUT di Corsica développe, depuis 2001, son dispositif de formation en apprentissage pour davantage favoriser l'intégration de ses diplômés sur le marché du travail. Ce système d'enseignement représente un mode d'emploi intéressant pour les étudiants qui ont ainsi la possibilité de suivre un cursus universitaire tout en bénéficiant d'une expérience concrète dans leur entreprise d'accueil, sachant qu'en moyenne 80% des diplômés par la voie de l'apprentissage intègrent directement le marché du travail à l'issue de leur contrat. Ce qui n'exempte pas certains candidats d'opter pour une poursuite d'é-

tudes. D'où l'intérêt de proposer à la fois des DUT et des Licences Pro par alternance. Chaque année, avec la solide collaboration du Centre de Formation Universitaire des Apprentis (CFA Univ) en Région Corse, nous nous réjouissons de compter dans nos rangs un nombre croissant d'apprentis répartis au sein des départements «*Gestion des Entreprises et des Administrations*», «*Services et Réseaux de Communication*», «*Techniques de Commercialisation*», «*Génie Biologique*» et des Licences Professionnelles «*option TAIS Multimédia*», «*Commerce mention agroalimentaire*», «*Génie Civil et Construction*», «*Entrepreneuriat*» et «*Management des Énergies Renouvelables*». Notre souhait le plus cher est que l'IUT di Corsica devienne un pôle d'excellence notoire en matière d'insertion professionnelle. Et le principe de l'alternance s'inscrit pleinement dans cette optique. Il s'agit à présent de poursuivre sur notre lancée, non seulement avec des mots

L'ITV DE CHRISTIAN CRISTOFARI / PAR R.F.

mais aussi et surtout avec des actes. De ce fait, notre établissement se doit de créer des formations tant destinées à répondre aux besoins du tissu socio-économique insulaire qu'à favoriser les possibilités de stages et d'embauches pour nos étudiants. Un vœu qui semble en bonne voie de réalisation puisque, depuis l'an passé, le DUT «*Génie Civil*» ainsi que les LP «*Gestion de la Qualité des Produits Agroalimentaires*» et «*Eau et Environnement*» jouent également la carte de l'apprentissage. Sans oublier que pour cette nouvelle rentrée universitaire, la LP Banque, fraîchement créée, est d'ores et déjà accessible en alternance. Ainsi l'ensemble de la carte de formations de l'établissement – mis à part le DUT «*Hygiène, Sécurité et Environnement*» qui vient d'ouvrir ses portes – est-il concerné par le dispositif. Ce qui représente pour l'IUT di Corsica un gage de réussite et d'insertion professionnelle majeur en faveur de ses futurs diplômés.

► **À travers la presse écrite et audiovisuelle nationale, la formation en alternance est souvent qualifiée de voie royale pour l'insertion professionnelle des étudiants. Qu'en est-il en Corse et plus précisément au niveau de votre établissement ?**

En Corse, c'est assez particulier puisque le tissu socio-économique est relativement ténu. De plus, les diplômés que nous proposons, par rapport à de grandes régions, n'attirent pas forcément trente ou quarante étudiants. Mais, parfois, le fait d'ouvrir une section en alternance ne regroupant qu'une

“LA SINGULARITÉ DU DISPOSITIF EN ALTERNANCE QUE NOUS PROPOSONS À L'IUT DI CORSICA SE TRADUIT PAR DU «SUR-MESURE», SANS AUCUNE VISÉE QUANTITATIVE.”

dizaine d'étudiants peut aussi vouloir dire : occuper une niche de marché spécifique dans un domaine d'activité bien précis. Je pense notamment au génie civil pour la Licence Professionnelle axée sur les «*Infrastructures Routières et de Transport*». Cela peut signifier également : contribuer à faire vivre dix familles, au sens où dix étudiants sont en situation d'acquiescer une expérience professionnelle tout en étant rémunérés au cours de leur formation. Je pense donc que la singularité du dispositif en alternance que nous proposons à l'IUT di Corsica se traduit par du « sur-mesure », sans aucune visée quantitative. Pour vous donner un ordre d'idée, nous avons, cette année, plus d'une centaine d'étudiants en contrat d'apprentissage et de professionnalisation, ce qui correspond grosso modo à 20% de nos inscrits. L'idée étant toujours de produire du qualitatif, d'être réactif en fonction des demandes qui émergent du terrain, tout au long de l'année.

Ouverture d'une Ecole de la 2^{ème} chance à Bastia

Lundi 27 septembre à 8h30, la première promotion de l'E2C Bastia a intégré les locaux de l'ancienne Ecole Charles Andrei. 15 jeunes gens âgés de 18 à 25 ans, originaires du territoire de la Communauté d'Agglomération de Bastia, ont ainsi pris le chemin d'une école un peu particulière : celle de la 2^{ème} Chance.

Née d'une initiative d'Emile Zuccarelli, Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, L'Ecole de la 2^{ème} Chance a donc ouvert ses portes sur un site temporaire (école Charles Andrei à Lupino) avant son implantation définitive rue San Angelo, au mois de mars prochain, les locaux de l'ancienne Bourse du Travail étant actuellement en cours de rénovation afin d'offrir un cadre fonctionnel et agréable aux jeunes ainsi qu'à l'équipe pluridisciplinaire formée pour les accompagner dans leur parcours d'insertion.

La CAB joue la carte de l'insertion

Portée par l'association «2^{ème} Chance Bastia» présidée par Jean Zuccarelli, le projet de l'E2C Bastia a pu se concrétiser grâce au soutien financier de la Ville de Bastia, de la Communauté d'Agglomération de Bastia, du Conseil Général de Haute-Corse, de la Collectivité Territoriale de Corse, de l'État (Plan de Relance) et de l'Europe (Fonds Social européen). «A terme, explique le Président, l'Ecole de la 2^{ème} Chance de Bastia intégrera le réseau national auquel elle est pour l'instant associée (voir encadré ci-contre).» Et de préciser : «L'E2C Bastia est un des outils «RH» que la C.A.B. a souhaité promouvoir à côté de son programme de développement économique.» L'objectif du dispositif est de favoriser l'insertion professionnelle et sociale durable de jeunes adultes confrontés à des difficultés de maintien dans l'emploi faute de



UN RÉSEAU NATIONAL

Les Écoles de la 2^{ème} Chance ont pour objectif l'intégration professionnelle et sociale durable de jeunes sortis du système éducatif sans qualification et sans emploi. Autour d'une charte des principes fondamentaux, le «Réseau E2C France» s'est constitué en association en juin 2004. En juin 2010, 24 écoles membres du réseau se répartissent sur 14 régions et 32 départements. Le Réseau a accueilli 5704 jeunes en 2009 et enregistré 59% de sorties positives vers l'emploi ou la qualification. En 2010, sa capacité d'accueil va dépasser les 9000 places. Plus d'infos : <http://www.reseau-e2c.fr>

compétences techniques mais également sociales. «L'E2C Bastia s'appuiera sur la connaissance du terrain de la Mission locale pour l'Emploi, précise le directeur de celle-ci, Bernard Giudicelli, ceci afin d'identifier les jeunes potentiellement intéressés par ce nouveau parcours.» D'ici la fin 2010, une cinquantaine de jeunes devraient bénéficier d'un suivi personnalisé et d'une pédagogie souple, originale et novatrice qui a fait ses preuves au plan national. A terme, dans les trois ans, ce sont plus de 200 jeunes qui devraient accomplir ce cursus.

Les outils de la réussite

«Ici, souligne l'équipe enseignante, chaque

élève est différent et les méthodes pédagogiques s'appuient sur cette réalité. Elles visent à développer la motivation, les capacités d'apprentissage, les connaissances de base (maths/raisonnement, français/expression/communication, anglais, informatique) et les compétences sociales attendues par le monde du travail. Etayées par la pratique d'activités sociales, culturelles et sportives, seront révélées la capacité à s'organiser, l'aptitude au montage de projets, au travail en commun, à l'expression créative...»

L'alternance est le levier du dispositif, avec plus de 50% du temps de la formation passé en entreprise (770 h contre 670 h à l'école). «C'est un impératif pour permettre au jeune de valider et d'étoffer son projet professionnel, mais surtout pour acquérir rapidement les compétences nécessaires à celui-ci», explique-t-on. A l'issue du parcours, une attestation des compétences acquises sanctionne la réussite. Cette attestation favorise l'entrée directe du jeune dans le monde de l'entreprise, ou l'accès à une formation qualifiante ou «professionnalisante».

Le parcours du jeune dans l'E2C est capitalisé par son «passeport Emploi», véritable portefeuille de compétences électronique qui lui appartient et qui lui est accessible sur internet à tout moment et en toute sécurité.

UNE FONDATION

A côté du réseau des écoles, la Fondation pour les Ecoles de la 2^{ème} Chance, présidée par Edith Cresson, financée par de grandes entreprises et gérée par la Fondation de France, a pour objectif de permettre aux jeunes de mieux connaître leur environnement (stages à l'étranger, voyages de groupe, formations sportives ou culturelles : théâtre, musique, etc.). Plus d'infos : <http://www.fondatione2c.org/srt/e2c/home>.

23^{ème} édition des Musicales

Marc Lavoine, Liz Mc Comb, Nicolas Stavy, Carmen Maria Vega ... Cette année encore, du 13 au 17 octobre, les Musicales de Bastia affichent un éclectisme artistique de bon aloi où la voix tient la vedette. Si vous ne l'avez déjà fait, courez réserver vos places !

Une fois de plus, le festival «**Les Musicales**» tient le pari de donner un air de fête à ce début d'automne. Rendez-vous de peintures de la scène et de jeunes artistes qui tentent de décrocher la palme, le festival mêle les genres musicaux (blues, chanson, jazz, musiques actuelle ou classique), des artistes confirmés et des talents en devenir. Créé en 1987 comme une biennale, puis reconduit en tant qu'événement annuel, ce festival est à ce jour le plus ancien des festivals musicaux insulaires. Qui plus est, hors saison ! Une gageure en **Corse**... Entretien avec **Stéphane Biancarelli**, un des responsables des **Musicales**, pour comprendre les raisons d'une telle longévité !

► **Pouvez-vous, en quelques mots, nous présenter cette 23^{ème} édition ?**

En tête d'affiche de cette édition 2010, **Bastia** aura droit, le 13 octobre, aux prémices de la tournée acoustique de **Marc Lavoine**. Le lendemain, l'ensemble **Musica Suprana**, accompagné au piano par **Nicolas Stavy**, référence incontestée du classique, va nous offrir une soirée de très grande musique avec quelques unes des plus belles voix de **Haute-Corse**... Plus de quinze ans après sa première venue, **Liz Mc Comb**, elle aussi accompagnée pour l'occasion par de nombreux choristes insulaires, revient sur la scène du théâtre de **Bastia**. Le 16 octobre, d'autres artistes moins connus - de ceux qui occasionnent les plus belles découvertes - seront mis en lumière : **Karimouche**, **Carmen Maria Vega**... Mais la fête n'est pas qu'au théâtre : grâce au tremplin **Sud in Musica** (avec **June & Lula**, **Ben Mazué**...) et grâce à la présence de bon nombre d'artistes insulaires (**L'Ensemble Musica Suprana**, **Sekli**, **Anna Rocchi**), les **Musicales** vont faire vibrer tous les publics.

► **Est-ce important pour vous de programmer à la fois des jeunes pousses de la Chanson française, comme Ludo Pin ou Ben Mazué, et des artistes reconnus tels que Marc Lavoine et Liz Mc Comb ?**

Grâce à l'éclectisme assumé, la programmation s'adresse encore et toujours à tous les publics. Elle joue la diversité des lieux et des horaires, avec la volonté profonde de maintenir la qualité et l'équilibre artistiques entre ce qui est connu et moins connu. La **Fabrique de Théâtre** - site européen de création - reçoit l'opération **Sud In Musica** pour une véritable éclosion de talents. Les participants reçoivent des prix décernés par trois jurys (Professionnels, Jeunes et Public) et le lauréat de l'année précédente revient à **Bastia** sur la grande scène du théâtre (c'est **Karimouche**). Les **Musicales**, c'est la rencontre d'artistes avec le public scolaire, d'artistes amateurs et professionnels; c'est aussi une master



Marc Lavoine, attendu pour un concert acoustique

Infos pratiques

Site : www.musicales-de-bastia.com
Renseignements : 04 95 32 32 30.
Achat en ligne : Moxity.Com
Tarifs concerts 8€ (ticket) à 115 € (accès intégral)

class de **Liz Mc Comb** avec des choristes locaux, des ateliers pour les jeunes...

► **Depuis une quinzaine d'années, le festival se décentralise. Cette année, la dernière soirée aura lieu dans le Fium'Orbu. Pour quelles raisons ?**

En effet, cette année, la soirée de clôture va se tenir le 17 octobre à la salle **Caldanicia** de **Migliacciaru**. Grâce à cette décentralisation, le festival acquiert une vocation régionale. Les **Musicales**, ce n'est pas seulement un festival bastiais. Il est important pour nous d'être présent dans le rural. Grâce à cette dernière soirée : le public est ravi et les artistes qui s'y produisent également.

► **On le sait, en cette période de crise, les associations connaissent parfois des situations délicates. Quelles sont les principales difficultés auxquelles votre festival est confronté ?**

Depuis 1987, le festival s'est professionnalisé et cela a un coût. Comme les autres associations, nous sommes confrontés à une double problématique : un public de plus en plus sollicité tout au long de l'année et des subventions qui ne baissent pas mais... qui n'ont pas augmenté

Photo : Damien Aubin



June et Lula, à découvrir au coeur de Sud in Musica

Photo : Gipsy Flores



Parmi les artistes insulaires invités, Anna Rocchi

de Bastia

Zoom sur 5 artistes À NE PAS MANQUER



Photo : Morna Kuhn

Le 13 octobre : Marc Lavoine

Marc Lavoine, c'est évidemment ces tubes que tout le monde connaît, que l'on a tous déjà fredonnés au moins une fois dans sa vie : « *Les yeux revolver* », « *Pour une biguine avec toi* », « *C'est ça la France* », la liste est trop longue qui viendrait puiser dans la dizaine d'albums que **Marc Lavoine** a sortie tout au long de sa carrière, commencée en 1985. Depuis plus de 20 ans, auréolé de nombreuses récompenses aussi bien pour sa musique que pour ses talents de comédien, il a su prendre les bons virages, entraînant avec lui un public toujours plus nombreux et fidèle à sa voix sensuelle et à ses chansons toujours justes. Une belle soirée au **Théâtre de Bastia** en perspective.

Le 14 octobre, Nicolas Stavy

Lauréat de plusieurs concours internationaux et bardé de récompenses*, **Nicolas Stavy** est à la fois un interprète reconnu des répertoires classique et romantique. Sous la direction de **Luc Lautrey**, lequel va diriger l'ensemble **Musica Suprana** ainsi qu'un collectif de chorales de **Bastia****, **Nicolas Stavy** va pouvoir montrer toute l'étendue de son talent à un public bastiais déjà conquis par la qualité de l'affiche proposée.



Photo : Guy Vivien

Nicolas Stavy, une référence du classique

*Prix Spécial au Concours Chopin de Varsovie en 2000, 2^{ème} Prix au Concours International de Genève en 2001,

2^{ème} Prix du Young Concert Artists de New York en 2003.

** Collectif de chorales de Bastia avec la chorale Corse Joie, la chorale du Centre Culturel Una Volta, la chorale du Collège Simon Vinciguerra, l'Ensemble Vocal du Conservatoire de Corse Henri Tomasi.

Le 15 Octobre, Liz Mc Comb

Reine du gospel depuis près de 20 ans, la belle **Liz** fait salle comble dans chaque ville où elle se produit (elle a triomphé récemment à l'**Olympia**). Accompagnée de son piano, sur lequel, selon ses propres mots, "*son cœur est parfaitement accordé*", ainsi que de quatre autres musiciens, sa voix chaude et tout en subtilités se met, avec émotion, au service du jazz, du gospel, du blues, et avant tout du public. La grande **Liz Mc Comb** ne se contentera pas d'un passage éclair : les **Musicales** et la **Ville de Bastia** vont lui confier l'animation d'une *master class*, une semaine avant son concert. Et les choristes venus pour l'occasion de toute la **Corse** auront le privilège d'accompagner l'artiste sur la scène du **Théâtre**, le soir du concert !

Le 16 octobre, Karimouche

En quelques années, cette artiste inclassable a su imposer sa marque en misant sur une chanson festive, pleine d'ardeur et de gouaille.

Entourée de ses musiciens, elle se promène entre hip hop et chanson française. Après



Photo : Stéphane Rouaud

Karimouche, une figure montante de la nouvelle scène

une année 2009 marquée par une reconnaissance professionnelle (passage remarqué au **Printemps de Bourges** en 2009 et Prix des Professionnels aux **Musicales de Bastia**), l'artiste s'offre en 2010 la grande scène du théâtre de **Bastia**. Une nouvelle marche grave sur le chemin du succès !

Les 16 et 17 octobre, Ben Mazué

À la fois auteur-compositeur et interprète, **Ben Mazué** mixe rap, chanson française, slam... Un mélange des genres réussi qui lui a valu d'être sélectionné au **Printemps de Bourges 2010**, où il a reçu un accueil chaleureux du public, et d'être primé au festival « *Alors Chante* » de **Montauban**. En ce mois d'octobre, à **Bastia** et à **Migliaciaru**, il vient poser ses mots pour la première fois aux **Musicales**.



Photo : Anis Mill

Liz Mc Comb, une tête d'affiche qui sera aussi à la direction d'une master class

depuis sept ans ! La conjonction de ces deux éléments nous a contraints cette année à augmenter légèrement le prix des billets (qui n'avait pas été modifié depuis trois ans). Mais nous avons tenu à maintenir des prix abordables et à proposer des forfaits qui restent attractifs.

Nota Bene

Diffusion du documentaire "Les Musicales de Bastia" réalisé par Sybille Collet: samedi 9 octobre à 15h25 sur France 3 Corse; samedi 9 octobre à 15h45, vendredi 15 octobre à 20h45; et lundi 25 octobre à 14h sur Via Stella.

Photo : DR



Ben Mazué : après Bourges, Bastia



**CALENZANA :
Le clocher de l'église en travaux**

La municipalité de Calenzana a demandé à une entreprise d'intervenir sur le clocher de l'église **Saint-Blaise** pour des travaux qui s'achèveront le 9 octobre. Un périmètre de sécurité a été mis en place. Il est demandé aux habitants du village de faire preuve de la plus grande prudence. Aux cours des travaux,

les offices ne seront plus annoncés par les volées de cloches. Les paroissiens pourront être informés des cérémonies religieuses en se rendant à l'église où elles seront affichées ou bien en prendre connaissance par voie de presse. Le maire remercie les habitants du village de leur compréhension.

PIANOTTOLI-CALDARELLO : Dépôts sauvages et encombrants

Le maire de Pianottoli-Calderello rappelle à ses administrés que les dépôts sauvages sur la voie publique sont proscrits et que les contrevenants seront passibles de poursuites. Les encombrants seront quant à eux enlevés chaque premier et troisième jeudi de chaque mois aux lieux qui seront annoncés, au plus tard, l'avant-veille, à la mairie. Pour la propreté de la voirie, il est demandé à chaque concitoyen de respecter le dispositif en usage.



Et ludothèque

La ludothèque, qui existe grâce aux aides de la **Caisse d'Allocations Familiales** et de la municipalité, ouvre ses portes pour les enfants de moins de trois ans accompagnés d'un adulte. Les personnes souhaitant y conduire cette année leur(s) enfant(s) sont priées de se rendre le

lundi 4 octobre, à partir de 14 heures, à la maison Saint-Michel pour la réorganisation du local.

FIGARI : animations et ateliers de l'Arbitru

Le club intercommunal des aînés ruraux, **L'Arbitru**, informe ses adhérents de la reprise de ses ateliers : le lundi, atelier informatique à partir de 14 heures 30; le mardi, atelier peinture, sculpture et jeux à partir de 14 heures, dans la salle des fêtes de la mairie de Figari.

A noter : chaque mardi et jeudi, à partir de 16 heures 30, l'école de Figari se propose de garder des élèves pour une aide aux devoirs; tous les mercredis et vendredis, à partir de 14 heures 30, sur le stade **Comitti** de Sotta, seront proposés des entraînements de pétanque; enfin, tous les jeudis divers ateliers seront organisés pour les adhérents dans la salle polyvalente de Sotta. Pour les non-adhérents, renseignements au **06 32 26 21 28**.



Et bibliothèque

Les horaires de la bibliothèque municipale de Figari, située Route des Écoles, dans le même bâtiment que le groupe scolaire primaire de Figari, sont les suivants : tous les mardis de 14 à 18 heures. Pour tout renseignement, vous êtes priés de contacter un responsable aux horaires d'ouverture au **04 95 71 04 96** ou à la mairie au **04 95 71 00 23**.



SAINTE MARIE-SICHE-PITRETU : Retrait des diplômes du brevet

La principale du collège de **Sainte Marie-Siche-Pitretu** informe le public que le diplôme du brevet des collèges, pour les élèves qui étaient scolarisés en classe de troisième au cours de l'année scolaire 2009-2010 est disponible au secrétariat de chaque site.

SOTTA : Ateliers théâtre

Des ateliers théâtre sont mis en place par la compagnie du **Dragon Saltimbanque**, à la salle polyvalente communale de Sotta. Ils sont animés par **Sarah Godard** et sont organisés comme suit : les ateliers pour enfants se déroulent le mercredi de 16 heures 30 à 18 heures 30. Les ateliers pour adultes ont lieu le jeudi de 18 heures 30 à 20 heures 30. Renseignements et inscription au **06 22 56 19 09**.



CATERI : Soirées thématiques

Une soirée est organisée dans le cadre du **Parcours Alpha** tous les vendredis de 19 h à 21 h 45. Chaque rencontre vous permettra d'assister à un repas, un exposé et un débat. Le vendredi 8 octobre, à **Avapessa**, rendez-vous dans la salle polyvalente pour débattre et réfléchir sur la question : « *Dieu guérit-il encore aujourd'hui ?* ». Le vendredi 15 octobre, à **Cateri**, la même question sera débattue dans la salle de la mairie. Les soirées seront précédées d'une messe célébrée à 18 h.



SARI-SOLENZARA-TRAVU : Association sportive intercommunale

Le centre social et culturel de **Sari-Solenzara** et le groupe scolaire de **Travu** proposent des activités sous le contrôle de l'association sportive intercommunale. Au programme, de la gymnastique douce ou tonique, du stretching, tai chi, chi qong, danses country et polynésienne, randonnées, sorties... Pour obtenir des renseignements ou vous inscrire, appelez le **04 95 44 48 20** ou le **06 25 67 26 37**.

PONTE-LECCIA : Association Don d'Artistes

Dans l'ancienne école de **Ponte-Leccia**, les ateliers de peinture ont repris pour les adultes de 14 heures à 16 heures et pour les enfants de 16 heures 30 à 17 heures 30. Les adolescents sont admis à l'atelier adulte. Renseignements au **06 87 72 23 69**.



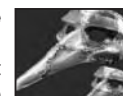
CORBARA : Fermeture du musée du Trésor

Le **Musée du Trésor** a fermé ses portes le lundi 27 septembre. Malgré tout, pour les groupes, les visites guidées du musée et de la collégiale **A Nunziata** se dérouleront sur rendez-vous. Vous pouvez contacter un responsable en appelant le **04 95 63 06 50** ou le **04 95 46 15 53**.



LUMIO : Atelier de théâtre pour les adolescents

L'association **I Pagliaccioni** met en place un atelier de théâtre pour les adolescents, le samedi, dans la salle **A Rimessa**. Renseignements au **06 76 72 46 69**.



POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

LA SDIS A CLÔTURÉ LA SAISON FEUX DE FORÊT À CERVIONI

La clôture de saison des feux de forêt constitue un moment important de la vie du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Cette cérémonie marque l'heure des bilans et des prospections d'avenir. Elle est aussi l'occasion de réunir, dans une ambiance qui se veut conviviale, l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la campagne feux de forêt.



Les officiels, lors de la Cérémonie au couvent Saint François

C'est à Cervioni, dans l'enceinte du couvent **Saint François**, que la campagne qui vient juste de s'achever a été officiellement clôturée. Un moment partagé par l'ensemble de la profession réunie autour des officiels, en présence de **Jean-Luc Nevache**, préfet de **Haute-Corse**, **Ange-Pierre Vivoni**, président de l'association des maires de **Haute-Corse**, et de nombreux élus. C'est le colonel **Charles Baldassari**, directeur du **SDIS**, qui s'est acquitté du discours central de cette soirée en soulignant les efforts et progrès accomplis depuis 2005 et plus particulièrement ces trois dernières années. S'adressant aux hommes du feu : «Soyez fiers du travail accompli et de votre bilan, soyez fiers de votre implication car elle est noble. Ce soir, sans complexe, vous pouvez savourer modestement et avec humilité cet excellent résultat obtenu grâce à une synergie d'intelligences et de moyens ». Le directeur devait longuement insister sur le bilan positif de cette campagne, rappelant

par ailleurs que « la gestion des feux de forêt n'est pas une science exacte. Elle n'est pas facilement maîtrisable car beaucoup de facteurs endogènes comme exogènes contribuent et impactent sur le résultat final ». Le directeur et son adjoint, le colonel **Jean-Luc Beccari**, ont d'une voix unanime relevé le défi des enjeux de demain : «Nous sommes a priori assez bien organisés dans le secteur de la lutte. Tous nos efforts futurs doivent porter à présent sur la prévention et la prévision. Nous sommes persuadés que les progrès possibles résident dans ces types d'activités. Nous ne pouvons plus réagir en simple acteurs de la lutte, nous devons amplifier nos actions en accompagnant, en aidant, en soutenant sans faille ceux et celles qui vivent au quotidien dans nos belles micro-régions».

A notre question de savoir de quelle manière le **SDIS** doit être calibré pour être à la hauteur de ces enjeux, le colonel **Baldassari** nous a confié : «Notre établissement public doit être le fédérateur de la politique dépar-

tementale menée en faveur de la **DFCI**, où chaque service doit trouver naturellement sa place, car devant autant d'enjeux, seule une organisation relevant de l'inter-services permettra le développement de cette politique publique environnementale et la victoire sur cette guerre du feu».

Lors de cette soirée de clôture de la saison feux de forêt, tour à tour, le président **Paul Giacobbi** et le préfet **Jean-Luc Nevache** ont souligné la qualité de la réponse opérationnelle du **SDIS**, l'efficacité du service et la coopération des services de l'Etat.

La président a pour sa part adressé un message : celui de voir tous les acteurs se mobiliser pour le brûlage dirigé. La politique régionale de prévention des incendies prend plus que jamais en compte l'intérêt du brûlage dirigé et la campagne des feux de forêt achevée, la prévention reprend ses droits. Message partagé par le préfet **Jean-Luc Nevache** pour qui l'objectif se situe au millier d'hectares par an.



Le Préfet de Corse
Stéphane Bouillon

Mobilisation suite à la tentative de vol d'un avion sur le tarmac d'Ajaccio

Sécurité

Le 27 septembre s'est tenue, à la demande du **Préfet de Corse**, une réunion de l'ensemble des acteurs concourant à la sûreté de l'aéroport d'**Ajaccio**, suite à l'incident survenu le vendredi précédent, journée au cours de laquelle un individu avait pénétré illégalement sur la zone aéroportuaire. A ce propos, les services préfectoraux assurent que «de l'examen des procédures administratives de sûreté, il ressort que, si une erreur humaine lors du contrôle d'inspection-filtrage a été décelée, l'ensemble des consignes de sécurité a été respecté qui ont permis d'appréhender rapidement l'individu.» Et d'ajouter : «L'entreprise chargée d'assurer cette inspection-filtrage a pris les mesures

nécessaires afin de pallier ces manquements. De l'analyse globale de l'incident, il ressort que le dispositif général de sûreté de l'aéroport a permis de faire face à cette intrusion. Cependant, chacun des acteurs publics et privés a été invité à poursuivre le travail continu engagé pour améliorer sans cesse la sécurité. Sous l'égide de l'Etat, cette action, à laquelle la **Direction de la Sécurité Civile** sera associée, sera conduite dans les prochaines semaines. »

MOSAÏQUE

PAR MARIUS MURACCIOLI



Jacques Chessex

● UNE VICTIME EXPIATOIRE

Après le « *Vampire de Ropraz* », Jacques Chessex nous plonge une nouvelle fois dans une atmosphère lourde, en nous proposant un autre roman qu'on reçoit comme une claque « *Un Juif pour l'exemple* ». 1942 : l'Europe est à feu et à sang. La Suisse est travaillée de sombres influences. A Payerne s'organise un complot de revanchards, d'oisifs fascinés par la virilité germanique qui veulent du sang. La victime expiatoire sera un marchand de bestiaux, Arthur Bloch. « A Payerne, les discours du pasteur hitlérien ont trouvé un terrain fertile. A multiplier les meetings, à agiter les rancoeurs et les frustrations de la crise, le tentateur Philippe Lugrin voit ses efforts couronnés de succès... La silhouette maigre de l'ecclésiastique, ses gestes secs, sa tête aux cheveux collés, ses petites lunettes à la Himmler, sa parole aussi, froidement projetée mais qu'on sent



brûlante de conviction sous la glace, ont galvanisé son public de chômeurs, d'aigris, de paysans déçus, d'appauvris, de gueulards impuissants et convulsifs maintenant prêts à en découdre avec le chancre juif, la pieuvre, le complot international qui mine nos commerces, occupe nos banques, ronge notre intégrité en s'alliant avec Moscou, New-York, Londres pour nous asphyxier au jour le jour. » Les assassins sont dans la ville. Ils auront le sang qu'ils réclament. « *Un Juif pour l'exemple* », de Jacques Chessex, paru en Livre de Poche.



● ESCLAVE DE SES CHEVEUX

L'Argentin Alan Pauls vient de signer son quatrième roman : « *Histoire de cheveux* ». Quelle étrange histoire ! « *Il ne se passe pas un jour sans qu'il pense à ses cheveux. A se les couper beaucoup, un peu, à se les couper rapidement, à se les laisser pousser, à ne plus jamais se les couper, à se tondre la tête, à se raser le crâne pour toujours* ». Véritable esclave de ses cheveux, il entre un jour dans un salon de coiffure : « *Il est penché en arrière, la nuque reposant sur le bac en plastique. Bien qu'il soit mal à l'aise, qu'il ait mal aux cervicales et qu'il soit un peu inquiet de cette nonchalance*



Alan Pauls

avec laquelle son cou semble s'offrir à la lame du premier égorgé venu, le massage des doigts, le doux nuage de parfum végétal qui se dégage de sa tête et la pression des jets d'eau tiède l'enivrent, le transportant peu à peu vers une espèce de rêverie. Il ne tarde pas à s'endormir ». Je vous laisse découvrir ce qu'il voit lorsqu'il rouvre les yeux... « *Histoire de cheveux* » d'Alan Pauls, aux éditions Christian Bourgeois.



● IMAGES DES QUARTIERS SUD

L'exposition court jusqu'au 31 octobre. Elle se tient à la Maison des Quartiers, à l'initiative de la Direction du Renouveau Urbain et de la Cohésion Sociale, à Bastia-Lupinu. Albert Fabiani a sorti pour l'occasion une précieuse collection de cartes postales anciennes, de photographies et de clichés originaux, le tout intitulé « *Images des quartiers sud* ». Une manière particulièrement intéressante de raconter tout un pan de vie de ce secteur de Bastia.

● L'ATHLÉTISME AUSSI

L'athlétisme aussi est présent dans le secteur sud de Bastia, plus exactement à Montesoru dont le stade accueille ce sport que l'AJB nous donne tant envie de pratiquer. C'est une excellente idée que celle de prendre sa licence à l'Athlétic Jeunes Bastia. Ses responsables, dirigeants, entraîneurs, secrétaires, se dépensent sans compter, leur disponibilité est sans failles, et leur passion et leurs résultats ont fait du club le premier en Corse et le seul club corse, toutes disciplines confondues, à évoluer en Elite Nationale et Internationale de la catégorie cadets à celles de vétérans.



Sur le stand de l'AJB, lors de la fête du Sport 2010 à Bastia

22

SARL AMELIA

Capital : 1500 euros
Siège : 9, rue Joseph Tafanelli
20100 Sartène

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 septembre 2010, il a été constitué la société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : AMELIA
Capital : 1500 euros
Siège : 9, rue Joseph Tafanelli, 20100 Sartène
Début d'activité : Le 01/10/2010
Forme : SARL
Durée : 99 ans
Objet : L'acquisition, la gestion, l'exploitation, la rénovation, la vente de tous biens immobiliers, et toutes activités s'y rattachant
Gérance : Monsieur Leal Pinheiro Carlos né le 10 août 1977 à Vila Nova de Famlicao (Portugal), demeurant, 9, rue Joseph Tafanelli, 20100 Sartène, non marié et n'ayant pas conclu de Pacte Civil de Solidarité de nationalité Portugaise.
Immatriculation : Au Registre du Commerce tenu au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, la gérance.

24

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 10 septembre 2010 à Bastia, enregistré au SIE de Bastia le 20 septembre 2010, bordereau n°2010/976, case n°9, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : EEA Corse Médical
Siège : 13, Avenue Emile Sari, 20200 Bastia
Objet : La société a pour objet la vente et/ou location de tout matériel médical et tout autre produit ou accessoire se rattachant à cette activité
Durée : 99 années
Capital : 10.000 euros
Gérance : Claire Mariani, domiciliée à Vezzani (20242), La Traverse
Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis,

34

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Calenzana du 21/09/2010, enregistré à Bastia le 24/09/2010, bord. 2010/1010, case 9, ext 2499, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : AUTOUR DE SOI
Siège : Hameau de Suaré - 20214 Calenzana
Objet : Bien - Etre et détente et vente de produits liés à l'activité
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 500 euros
Gérance : Mme Caroline Plunet, demeurant à Hameau de Suaré, 20214 Calenzana
Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis,
Maître François GRIMALDI,
Notaire

63

Il a été constituée une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : mare.com
Capital : 500 euros
Siège : Marinella, B Santa Lina, Rte des Sanguinaires, 20000 Ajaccio
Objet : Conseil, études, agence de communication, formation, événementiels
Durée : 99 ans
Gérance : M. Randon Gilles, Résidence Marinella, B Santa Lina, Rte des Sanguinaires, 20000 Ajaccio et M. Assante Thibaud, 1, rue Davin, 20000 Ajaccio
Immatriculation : Au RCS Ajaccio

47

François GRIMALDI**Paulin SANTONI**

Notaires Associés
Zone Industrielle de Migliacciaru
BP 44 - 20243 Prunelli di Fiumorbo

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître François Grimaldi, notaire à Prunelli di Fiumorbo, le 7 septembre 2010, il a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : "S.C.I. NKLJ"
Forme : Société Civile
Capital : Mille euros (1000,00 euros)
Siège : Conca, Corse du Sud, Lieu-dit Francescoli
Objet : L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés et plus particulièrement d'une parcelle de terre sur le territoire de la commune de CONCA dont la société pourra devenir propriétaire. La réalisation sur les biens appartenant à la société de tous travaux de construction, d'extension ou d'amélioration desdits biens. La prise de participation dans toutes sociétés immobilières.

L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Apports : 1000 euros en totalité en numéraire

Parts sociales : 100 parts de 10 euros entièrement libérées numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en rémunération de leurs apports

Exercice social : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année

Gérance : Mme Nadine Vernier Veuve de Monsieur Quattrocchi, demeurant à Conca (Corse du Sud), Quartier Francescoli est nommée gérante, fonction qu'elle a acceptée.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Ajaccio

Cession de parts sociales - Agrément : Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale

Pour avis,
Maître François GRIMALDI,
Notaire

46

**L'ATELIER
DE LA MENUISERIE****AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seings privés fait à Folelli (Haute-Corse), le 1er septembre 2010, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Capital : 10.000,00 euros (Dix mille euros)

Dénomination : L'ATELIER DE LA MENUISERIE

Siège : Immeuble L'Aiglon, 20213 Folelli

Objet : La fourniture, et la pose de menuiseries et fermetures de tous types (bois, pvc, aluminium...) et tous travaux de menuiserie générale. La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Gérance : Fumaroli Dominique Pierre, né le 11 janvier 1962 à Ajaccio (Corse du Sud), demeurant Funtanone di Vignale, 20290 Borgo

Pour avis,
Le gérant.

44

Par acte SSP du 21/09/2010, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PB2B

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous les immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble sis RN 198, Lieu-dit Alistro, 20230 San Giuliano

Siège : RN 198, Ldt Alistro, 20230 San Giuliano

Capital : 200 euros

Durée : 99 ans

Gérance : M. Battestini Pierre, Imm. Le Campo Stellato, Les Quatre Chemins, 20137 Porto-Vecchio

Clauses d'agrément : Cession libre entre associés, conjoints, ascendants ou descendants du cédant

Immatriculation : Au RCS Bastia

45

Par acte SSP du 28/09/2010, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : 777

Objet : Acquisition, gestion, mise en location de biens immobiliers

Siège : 26, rue Jean Jaurès, 20100 Sartène

Capital : 100 euros

Durée : 99 ans

Gérance : M. Olivier Roure, demeurant, 26, rue Jean Jaurès, 20100 Sartène

Immatriculation : Au RCS de Ajaccio

15

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 septembre 2010, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : STANLEY

Siège : Calvi (Corse), Avenue Santa Maria Prolongée, Résidence Le Victoria

Objet : La société a pour objet exclusif, la location de logements neufs, qu'elle aura acquis ou construits, dans le département d'Outre-Mer. La location de ces logements sera conforme aux conditions mentionnées aux 7° et 8° alinéas du I de l'article 217 undecies du Code Général des Impôts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 500.000 euros

- Montant des apports en numéraire : 500.000 euros

Gérance : Monsieur Pierre Emmanuel Jouffre, demeurant à Calvi (Corse), Résidence Le Victoria, Avenue Santa Maria Prolongée, 20260 Calvi

Agrément des cessions : Les parts sociales sont librement cessibles, entre associés et entre conjoints, ascendants et descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales

Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis, le gérant.

20

Il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : R.I.F

Capital : 30.000 euros

Siège : Imm. Valérie, bât. C, Chemin de Biancarello, 20090 Ajaccio

Objet : Achat, location, gestion de biens immobiliers

Durée : 99 ans

Gérant : M. Paoli Pascal, Imm. Alcyon, Bât. A1, Parc Berthault, 20090 Ajaccio

Immatriculation : Au RCS Ajaccio

08

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Santa Lucia di Moriani du 21/09/2010, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée.

Dénomination : ENERGIE & IMMOBILIER ASSOCIES.

Siège : Lieu dit Suaglione, Moriani Plage 20230 SANTA LUCIA DI MORIANI.

Objet social : Location et construction de tous biens immobiliers, production et vente d'énergie photovoltaïque,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 3000 euros,

Gérance : Jean, Jacques BARBERIS, demeurant chez Mr Maia HERNANI, Rue Santa Maria Madalena 695 AREIS DE VILAR Portugal 4755 BARCELOS a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis, La Gérance.

**Marie-Paule
DIONISI-NAUDIN**

Avocat à la Cour
Spécialiste en Droit Fiscal
32, Boulevard Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04 95 37 64 79 - Fax : 04 95 38 54 71

Aux termes de l'assemblée générale du 24 août 2010, les associés de la Société "HELIOS", Société Civile Immobilière au capital de 304,90 euros dont le siège de la liquidation est situé Lotissement Monticello, n°21, 20137 Porto-Vecchio, (RCS Ajaccio 343 090 601), ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et déchargé du mandat de Mme Bartoli, liquidateur, demeurant Lotissement Monticello, n°21, 20137 Porto-Vecchio, et constaté la clôture de la liquidation. Le dépôt sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

LA CASINCAISE

SARL au capital de 54.000 euros
Siège : Sorbo Ocagnano
Siret : 317 708 428 00014

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2010, l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer :

- En qualité de Commissaire aux Comptes, M. Patrick Alcodori, domicilié, 12, rue du Compagnonnage, 30133 Les Angles ;
- En qualité de Commissaire aux Comptes Suppléante, BS AUDIT, domiciliée, Le Giotto 1 Place Alexandre Farnèse, 84000 Avignon.

Pour une période de six exercices prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2015.

La gérance,

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : MITARZA

Siège social : Résidence Les Marines d'Aspretto Bâtiment B2, 20090 Ajaccio
Objet : Acquisition de terrains, d'immeubles en vue de leur revente en totalité ou par fractions, et toutes opérations mobilières ou immobilières nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social présentement fixé.

Durée : 99 années
Capital : 5.000 euros

Gérance : M. Pierre Louis GIORDANI, demeurant 4 résidence Santa Madalena, 20090 AJACCIO

Immatriculation RCS d'Ajaccio

Pour avis,

SARL "PICCOLO"

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 10.668 euros
Siège : Route d'Aullène - 20164 Cargiaca
RCS Ajaccio : 402 627 327

L'assemblée générale en date du 30 juin 2010, a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social de la société :

L'assemblée décide de modifier l'article 27 des statuts de la société qui est désormais libellé ainsi qu'il suit :

Article 27 - Exercice social :

Il commence le 1er octobre et se termine le 30 septembre de chaque année. par exception l'exercice 2010 aura une durée de 9 mois.

RCS : Ajaccio

Pour avis,

COMMUNE DE SORBOLLANO

**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE**

**APPEL DE CANDIDATURES
SUIVANT PROCEDURE ADAPTEE**

1. Collectivité passant le marché :

Commune de SORBOLLANO - (20152)
Téléphone : 04 95 78 60 30
Télécopie : 04 95 78 65 28

2. Procédure de passation : Marché sur procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

3 - Objet du marché : Marché de maîtrise d'oeuvre relatif à la réalisation d'une station d'épuration de 200 EH

4 - Date limite de dépôt des candidatures : Mercredi 20 octobre 2010 à 12 heures
Le candidat remettra un dossier comprenant les attestations justifiant de la situation du candidat au regard de ses obligations fiscales et sociales au 31 décembre 2009 et les autres attestations prévues à l'article 45 du Code des Marchés Publics

Le candidat produira tout document permettant d'apprécier :

* l'identification du candidat,

* ses compétences, ses références et ses moyens humains et matériels,

* une note désignant le chargé d'études et le chargé du suivi du chantier,
Le marché sera ensuite négocié avec le candidat retenu.

5 - Les candidatures doivent être remises ou adressées à :

Mairie de SORBOLLANO (20152)

6 - Date d'envoi de l'avis à la publication : Lundi 27 septembre 2010

Le Maire,

COMMUNE DE LUCCIANA

EXPLOITATION D'UNE CENTRALE ELECTRIQUE

**(INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT)**

AVIS AU PUBLIC

Par arrêté du 14 septembre 2010, a été autorisé l'exploitation par le Président d'EDF, Production Electrique Insulaire Haute-Corse SAS, d'une centrale électrique équipée de 7 moteurs diesel de nouvelle génération (130 Mwe au total), sur la commune de Lucciana, Lieux-dits Morticcia et Suale.

Cet établissement soumis à autorisation, relève des rubriques 2910-A-1, 1432-2-a, 2920-2-a, 2560-2, 2925 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Conformément aux dispositions de l'article R.512-39 du Code de l'environnement, cet arrêté est tenu à la disposition du public en Mairie de Lucciana, où il peut être consulté par toute personne intéressée ainsi que sur le site internet de la Préfecture (www-haute-corse.pref.gouv.fr).

MAIRIE DE SERRA DI FERRO

**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE**

Identification de la collectivité qui passe le marché :

Mairie de Serra di Ferro - 20140 Serra di Ferro
Tél : 04 95 74 02 12

Objet du marché : Enlèvement et remisage des matériels du dispositif de mouillage de Porto-Pollo

Procédure de passation : Procédure adaptée, suivant les articles 26, 28, 40 et suivants du Code des Marchés Publics

Délais d'exécution : Une semaine

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Conformément aux articles 44 et 45 du CMP

Modalités d'obtention du dossier de consultation : A titre gratuit, à retirer en Mairie de Serra di Ferro, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 15h45

Renseignements : Mairie de Serra di Ferro - 04 95 74 02 12 - 04 95 74 05 64 - mel : mairie.de.serradiferro@wanadoo.fr

Date limite de réception des offres : Vendredi 22 octobre 2010 à 12 heures

Date d'envoi à la publication : Vendredi 24 septembre 2010

Le Maire,
A. GIORGI.

**COMPAGNIE AERIEENNE
CORSE MEDITERRANEE**

Société anonyme d'économie mixte
à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 10.335.520 euros
Siège social Aéroport de Campo dell'Oro
20186 AJACCIO CEDEX 2
RCS : B 349 638 395

AVIS

**1) MODIFICATION DE LA COMPOSITION
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Aux termes d'une résolution prise en A.G. Mixte le 3 juin 2010, les actionnaires de la Compagnie aérienne Corse Méditerranée ont décidé de modifier les statuts de la Compagnie afin de créer des postes de censeurs. Ces aménagements pouvant relever de l'article 1524-1 du CGCT, (« modification portant sur les structures des organes dirigeants »), la modification statutaire a été soumise au vote de l'Assemblée de Corse qui a approuvé le dispositif le 27 juillet 2010 (délibération N° 10/100 AC).

En conséquence, l'article 18 des statuts est modifié comme il suit :

« ARTICLE 18 - CONSEIL DE SURVEILLANCE - COMPOSITION

Le Conseil de Surveillance est composé au maximum de 18 membres répartis entre les deux groupes d'actionnaires, au prorata de leur participation au capital.

En outre, un ou des censeurs pourront être choisis par les actionnaires. Ils sont convoqués aux réunions du conseil de surveillance et participent aux débats avec voix consultative. »

La phrase en italique est ajoutée. Le reste de l'article est inchangé.

2) NOMINATION DE DEUX CENSEURS

Lors de cette même A.G. Mixte du 3 juin 2010, les actionnaires ont nommé les membres suivants :

- la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse du Sud, représentée par son Président, Monsieur Jacques NACER, (en alternance avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse, chacune pour la moitié de la durée du mandat.)
- la CADEC, représentée par son Président, Monsieur François DOMINICI.

La durée du mandat qui leur est confié est identique à celle du mandat des membres du Conseil de surveillance,

soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Pour avis,
Le Président du Directoire

Aux termes d'un acte SSP en date du 24 septembre 2010 il a été constitué une société

Dénomination sociale : SUN+ CORSE
Siège social : ZI TRAGONE, PURETONE, 20620 BIGUGLIA

Forme : SASU

Siège : SUN+ CORSE

Capital : 2000 Euros, divisé en 200 actions de 10 Euros chacune.

Objet social : COMMERCIALISATION DE SYSTEMES D'ECONOMIES D'ENERGIE, DE BIENS D'EQUIPEMENT THERMIQUE OU SOLAIRE ET GENERALEMENT TOUTE OPERATION AYANT RAPPORT AVEC L'OBJET SOCIAL

Président : Mademoiselle CHARLENE COLUZZI demeurant : RES. 2 PETI-NELLA, LES ARBOUSIERS, 20290 LUCCIANA, élu pour une durée indéterminée

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia

**L'INFORMATEUR
CORSE NOUVELLE**

TEL : 04 95 32 04 40

FAX : 04 95 32 02 38

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24/09/2010, les actionnaires de la société ROCCA SAS, société par actions simplifiée au capital de 60.000 euros, dont le siège social est situé Z.I de baléone, 20167 MEZZAVIA-AFA, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le n° 381 655 182, ont décidé à l'unanimité et à compter du même jour de modifier l'objet social comme suit :

Ancienne mention :

La prise de participations dans toutes sociétés et la gestion de titres, la gestion comptable, économique, financière et informatique de toutes entreprises, le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de datation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout patrimoine social.

Nouvelle mention :

La prise de participations dans toutes sociétés et la gestion de titres, la gestion comptable, économique, financière et informatique de toutes entreprises, le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de datation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;

L'acquisition, la construction, la promotion, l'aménagement, la mise en valeur, l'exploitation par bail ou autrement et/ou l'aliénation par tous moyens de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout patrimoine social

Pour Avis,
Le Président.

VALLEDORO

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1000 euros
Siège : Valle di Campoloro
Valle di Campoloro (Haute-Corse)
487 454 167 RCS Bastia

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 13 septembre 2010, la dissolution anticipée de la société à compter du 13 septembre 2010 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

A été nommée comme liquidatrice :
Mme Marie Ange Bianconi, demeurant à Biguglia (Haute-Corse), 14, Domaine Albella, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé chez Mme Bianconi Marie Ange, 14, Domaine Albella, 20620 Biguglia (Haute-Corse). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,
Le liquidateur.

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE EN VUE DE L'AUTORISATION DU PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE CARPINETO

Captages de MAZZA CORTA SUPRANA, MAZZA CORTA SUTTANA, POZZO AL LINO, CASILARIA (COMMUNE DE CARPINETO) ET DE CARCHETO (COMMUNE DE CARCHETO BRUSTICO)

2ème Parution,

Le Préfet de Haute-Corse, informe le public qu'en exécution de l'arrêté préfectoral n°2010-246-0004 en date du 03 septembre 2010, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'autorisation de prélèvement et d'utilisation de l'eau pour l'alimentation en eau potable de la commune de CARPINETO, avec établissement des périmètres de protection des captages sus visés.

Les pièces du dossier seront déposées en Mairies de CARPINETO et de CARCHETO BRUSTICO, pendant 29 jours, du **jeudi 30 septembre au jeudi 28 octobre 2010 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de celles-ci.

Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes mis à la disposition du public en Mairie ou adressées par écrit avant la date de clôture de l'enquête, au Maire ou au Commissaire Enquêteur, qui les joindront aux registres.

Mme Monique ANGELI, désignée comme Commissaire Enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations comme suit :

Mairie de CARCHETO BRUSTICO

20229 Carcheto Brustico

Jeudi 30 septembre 2010 de 9h à 12h

Jeudi 28 octobre 2010 de 9h à 12h

Mairie de CARPINETO

20229 Carpineto

Jeudi 30 septembre 2010 de 14h à 17h

Jeudi 28 octobre 2010 de 14h à 17h

A l'issue de l'enquête, le Commissaire Enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son avis. Copies du rapport et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, seront déposées pour y être tenus pendant un an à la disposition du public en Mairies de CARPINETO et de CARCHETO BRUSTICO, et au Guichet Unique de l'Eau (DDTM - 8, Bd Benoîte Danesi, BP 187 - 20411 Bastia Cedex 9).

Toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication dans les conditions prévues par la Loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

Fait à Corte, le 09 septembre 2010

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,

Le Sous-Préfet de Corte,

Tony CONSTANT.

République Française**Département de Haute-Corse****COMMUNE DE PIE D'OREZZA**

PROCES VERBAL DE L'ETAT D'ABANDON MANIFESTE

Vu les articles L2243-1 à L2243-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Nous soussigné, **MARTINETTI Jean-Paul**,

Maire de la commune de PIE D'OREZZA,

Avons constaté le 2 juin 2010 que la ruine attenante au bâtiment communal, références cadastrales section C numéro 179 (adresse des héritiers inconnue), est en état d'abandon manifeste.

Qu'au vu de nos constatations les travaux suivants s'avèrent nécessaires et indispensables pour faire cesser l'état d'abandon, déblaiement de l'amas de terre et de pierres, réalisation et aménagement d'une place publique.

Le présent procès-verbal sera affiché en Mairie pendant 3 mois et fera l'objet d'une insertion dans deux journaux locaux, le Corse-Matin et l'Informateur Corse.

A l'issue du délai de six mois, à compter de la notification et de la publication du présent procès-verbal, si les héritiers n'ont pas fait en sorte que cesse l'état d'abandon, le maire dressera le procès-verbal définitif d'état d'abandon, et le Conseil Municipal pourra décider de poursuivre l'expropriation de la parcelle au profit de la commune.

En foi de quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été clos le 27 septembre 2010 à 9 heures trente.

Fait à Pie d'Orezza,

Le 27 septembre 2010,

Le Maire, MARTINETTI Jean-Paul

Maître Claire**DAUDIN-BRANDIZI**

Avocat au Barreau d'Aix en Provence
Cabinet Secondaire : Zone d'Activités
RN 198 - 20213 Penta di Casinca

Par assemblée du 30 juin 2010, les associés de la Société PETRONI SUD, SARL, au capital de 7622,45 euros, dont le siège social est à Prunelli di Fiumorbo (20243), Zone Industrielle de Migliacciaro (400 046 868 RCS Bastia), ont nommé :

- en qualité de **Commissaire aux Comptes Titulaire** : M. André Fontana, domicilié à Lucciana, (20290), Route de l'Aéroport, Centre Europa.

- en qualité de **Commissaire aux Comptes Suppléant** : M. Marc Romei, domicilié à Ajaccio Cedex 2 (20189), Résidence Alzo di Sole, Bât. F, BP 574.

Maître Jean-Yves Grimaldi,
notaire soussigné, associé d'une
Société Civile Professionnelle dénommée

**“Antoine GRIMALDI
et Jean-Yves GRIMALDI”**,

titulaire d'un Office Notarial ayant
son siège à Bastia (Haute-Corse),
2, rue Chanoine Colombani

A la suite de la publication de l'annonce légale concernant la constitution de la SARL PIETRABUGNO BAR II, parue dans l'édition n°6327 du 20 août 2010 au 2 septembre 2010, il y a lieu de préciser que la société n'est pas une Société Civile Immobilière mais une Société à Responsabilité Limitée
Le reste de l'annonce sans changement.

Pour avis et mention,
Me. J.Y GRIMALDI.

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24/09/2010, les associés de la société PRIMO, société à responsabilité limitée au capital de 400.000 euros, dont le siège social est situé Farone, Z.I de baléone, 20167 MEZZAVIA-AFA, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le n° 452 271 802, ont décidé à l'unanimité et à compter du même jour de modifier l'objet social comme suit :

Ancienne mention :

L'acquisition de terrains sis à SARROLA CARCOPINO, lieu dit Pernicaggio, l'exploitation et la mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'immeubles et l'exploitation par bail, location ou autrement de ces constructions et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange ou autrement ;

Eventuellement l'aliénation des terrains et/ou immeubles susvisés, au moyen de vente, échange, ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini.

Nouvelle mention :

L'acquisition, la construction, la promotion, l'aménagement, la mise en valeur, l'exploitation par bail ou autrement et/ou l'aliénation par tous moyens de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis ;
Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini.

Pour Avis,
Le Gérant.

Email : al@informateurcorse.com



AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Collectivité Territoriale de Corse
Direction Générale Adjointe aux Infrastructures
Routes et Transports
22 Cours Grandval
BP 215 - 20187 Ajaccio Cedex 1

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.corse.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être

obtenues : Collectivité Territoriale de Corse

Direction des Routes
8 Bd Benoîte Danesi - 20411 Bastia Cedex 9
Tél. 04 95 34 86 02 - Fax 04 95 31 29 58

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémen-

taires peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse

Direction des Routes - 8 Bd Benoîte Danesi
20411 Bastia Cedex 9 - URL : <http://www.corse.fr>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être

envoyées : Collectivité Territoriale de Corse

Service du Courrier
22 Cours Grandval
BP 215 - 20187 Ajaccio Cedex 1 - URL : <http://www.corse.fr>

TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité territoriale. Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

DESCRIPTION

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

Voie nouvelle entre Borgo et Vescovato - Equipements glissières, extrudes, écrans acoustiques (Lot 21)

Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Travaux. Exécution.

Code NUTS FR832.

L'avis implique : Un marché public.

Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

Voie nouvelle entre Borgo et Vescovato - Equipements glissières, extrudes, écrans acoustiques (Lot 21)

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 45233130.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui.

Division en lots : Non.

Des variantes seront prises en considération : Oui.

QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

Quantité ou étendue globale :

Les travaux comprennent :

- la réalisation des dispositifs de retenue (glissières métalliques et dispositifs en béton) ;
- la réalisation de l'assainissement transversal : cunettes, caniveaux, caniveaux à fente et fossés béton, cadres et conduites béton et PVC d'assainissement pluvial ;
- la réalisation de 5 écrans acoustiques ;
- la pose d'un multitubulaire constitué de gaines diam. 50 et diam. 100 en section courante sous B.A.U , destiné à recevoir dans le futur des câbles de transmission des équipements terrain ainsi que des câbles d'alimentation en énergie.

Les principales quantités sont :

- glissières métalliques de tous types : 18.900 ml
- dispositifs de retenue en béton de tous types : 9.800 ml
- caniveaux à fente : 2.800 ml
- cunettes, caniveaux et fossés béton : 19.600 ml
- écrans acoustiques : 640 ml
- gaines diam. 50 et diam. 100 pour multitubulaire : 47.050 ml

Les variantes sont autorisées, en respectant les prescriptions techniques du dossier de consultation. Toutefois, les candidats ne sont pas autorisés à diminuer les capacités hydrauliques des caniveaux, cunettes et fossés.

Les candidats qui présenteront des variantes :

- sont tenus de présenter une offre conforme à la solution de base ;
- sont tenus de présenter un S.O.P.A.Q. spécifique à chaque solution variante, pour permettre l'analyse technique détaillée de ces variantes.

Délai d'exécution des travaux : 12 mois.

Date prévisionnelle de début des travaux : Printemps 2011.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

Cautionnement et garanties exigés :

Caution : non exigée

Garantie : retenue de garantie au taux de 5 % (articles 101 à 103 du Code des Marchés Publics).

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Financement sur les crédits d'investissement de la CTC au chapitre 908/821 - article 2315 - opération 1212-x0177T.

Paiement par virement, conformément à l'article 86 et suivants du Code des Marchés Publics.

Les modalités de versement d'une avance (article 87 du CMP) sont fixées dans le CCAP.

Les prix sont révisables.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Le marché sera conclu avec soit une entreprise générale, soit des co-traitants solidaires.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Ne seront pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article 43 du CMP,
- les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées aux articles 44 et 45 du CMP, sous réserve de la mise en application des dispositions de l'article 52-1er alinéa du CMP,
- les candidatures qui ne présentent pas de niveaux de capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes.

Situation juridique - références requises :

Pour le candidat :

- la lettre de candidature suivant modèle DC4.
- Pour le candidat et chacun des co-traitants et sous-traitants éventuels :
- la déclaration du candidat suivant modèle DC5 joint au DCE.

- la déclaration dûment datée et signée que le candidat a satisfait aux obligations sociales et fiscales (article 46 du CMP). Il est toutefois recommandé aux entreprises de fournir directement, au lieu de l'attestation sur l'honneur, les attestations sociales et fiscales mentionnées à l'article 46 ou l'état annuel des certificats reçus (imprimé DC7).

- les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

Capacité économique et financière :

- les références de prestations analogues sur les trois dernières années, en précisant le chiffre d'affaire correspondant, exécutées en propre ou en participation par le prestataire, et certifiées par le maître d'ouvrage ou le maître d'oeuvre.

Le pouvoir adjudicateur ne s'interdira pas d'examiner et de retenir, si les conditions requises sont remplies, une candidature dont les références et le chiffre d'affaire porteraient sur moins de trois ans.

- les moyens en personnel et en matériel dont dispose le candidat.

SECTION IV : PROCEDURE

TYPE DE PROCEDURE

Ouverte.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. Valeur technique (pondération : 0.60) appréciée notamment au vu du contenu du SOPAQ remis par le candidat et décomposée en :

- 0.32 pour les moyens humains et matériels et l'origine des produits et fournitures,
- 0.28 pour l'organisation du chantier.

2. Prix (pondération : 0.40)

Une enchère électronique sera effectuée : Non.

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

22 novembre 2010 à 16:00

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres : 15 décembre 2010 - 14:30.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES : Non.

AUTRES INFORMATIONS :

Marché complémentaire :

Le Maître d'ouvrage prévoit la possibilité de passer avec le titulaire un marché négocié sans publicité préalable ni mise en concurrence, conformément à l'article 35-II-6° du Code des Marchés Publics, pour l'exécution des fossés bétonnés, glissières métalliques et dispositifs de retenue de la bretelle d'Arena de raccordement de la fin de la 2x2 voies Borgo Vescovato sur la RN 198 à Vescovato.

Cette possibilité pourra être activée suivant l'avancement des procédures d'acquisitions des terrains, et suivant l'avancement des travaux de terrassements et d'aménagement de surface prévus dans le cadre du lot 14 de la voie nouvelle Borgo Vescovato.

Les quantités du marché complémentaire seront limitées à :

- cunettes béton : 600 ml
- caniveaux en U coulés en place : 300 m
- bordures I1 et I2 pour bourrelets : 900 m
- glissières de sécurité métalliques en files simples : 1700 ml
- séparateur DBA : 600 ml

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 29 septembre 2010.

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Bastia
Villa Montepiano - 20407 Bastia Cedex 1

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Litiges - Bd Paul Peytral - 13282 Marseille Cedex 20

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Collectivité Territoriale de Corse
Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique
22 Cours Grandval BP 215 - 20187 Ajaccio Cedex 1

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 29 septembre 2010.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion : 10-DR2B-17

Libellé de la facture : Collectivité Territoriale de Corse

Direction des Routes
8 Bd Benoîte Danesi
20411 Bastia Cedex 9

Classification des produits : Travaux de construction

Email : al@informateurcorse.com

Apprentissage difficile pour le FC Furiani

C'est dans la Halle des Sports de l'Arinella que le FC Furiani ouvrait sa saison face à Cannes Bocca Futsal, demi-finaliste des play-offs du dernier exercice. Pour l'occasion, une centaine de personnes étaient présentes pour soutenir l'équipe du Président Exiga dans une confrontation qui s'annonçait déjà très difficile.

Au coup d'envoi, les hommes de **Nutti**, bien en place avec un 2-1-1, repoussaient les assauts des Cannois. Les Furianais se montraient dangereux par deux fois avec une action menée par **Saidi et De Marzo**, mais un **Mariotti** s'interposait parfaitement.

C'est à la dixième minute de jeu que le **FC Furiani** allait lâcher prise sur une action collective bien travaillée : **Mounin R** conclut en crucifiant **Exiga**. Trois minutes plus tard, les Cannois balle au pied, réussirent un gros travail tactique pour tromper une nouvelle fois la défense furianaise par l'intermédiaire de **Aouni A**.

Le **FC Furiani**, avec une équipe jeune qui découvrait pour la première fois le haut niveau, commençait à paniquer et une erreur défensive de **Pacelli** donnait l'opportunité une nouvelle fois à **Mounin R** d'aggraver le score. A noter : la bonne rentrée de **Belaich** qui a enrayé quelques occasions dangereuses par des interventions parfaites. À la mi-temps le score était de 3-0 pour les visiteurs.

Dès le coup d'envoi de la seconde mi-temps, malgré une remobilisation et une envie de revenir au score, les Furianais commettaient une nouvelle erreur défensive (4-0). La situation devenait délicate pour le **FC Furiani**, qui du fait de son grand manque d'expérience, accumulait les erreurs défensives et n'arrivait pas à concrétiser ses occasions de buts.

Malgré un public qui poussait son équipe, **Arghouchi** se présentait face à **Mariotti**, mais le gardien Cannois repoussait la frappe en corner. Sur le coup de pied de coin qui suivait, **Saidi** s'illustrait par une frappe trop croisée qui n'inquiétait pas le portier adverse.

De nouvelles erreurs défensives donnaient l'opportunité à **Cannes Bocca** d'aggraver le score (5-0 et 6-0). Mais les Furianais n'ont jamais baissé les bras tout au long du match face à une grande équipe de **Cannes** et à ses trois internationaux français. **Benyekhlef**, entré à la fin, inscrivit

un doublé en deux minutes mais il était déjà trop tard : l'arbitre de la rencontre, **Monsieur Fritz** sifflait la fin du match sur une dernière frappe de **Cannes** qui trouvait le chemin des filets. Score final : 7-2.

Un apprentissage difficile pour le **Futsal Club Furiani**, mais «*beau-coup de potentiel*», selon **Pascal Fritz**, arbitre international Futsal, qui terminait en qualifiant la rencontre de «*match de haut niveau*». Selon **Farid Benameur**, «*le FC Furiani a le potentiel pour finir en milieu de tableau*».

Selon le coach **Nutti** : «*Un très beau match, d'un grand niveau. Nous manquons d'expérience car le groupe est jeune et découvre le Championnat de France. Nous avons affronté une très grande équipe de Cannes Bocca qui est une nouvelle prétendante au titre. Il reste toutefois un gros travail. Mais malgré le peu d'entraînement que nous avons, il y a beaucoup de qualités. Je pense que nous allons faire une bonne saison. Je tiens à féliciter mes joueurs pour ne pas avoir lâché tout au long de la rencontre; cet acharnement paiera pour les prochaines rencontres*». Prochain match pour le **FC Furiani** : **samedi 25 septembre** avec un déplacement chez le **Rhône Futsal Espoir**, vainqueur de son premier match contre l'**UJS Toulouse 31** (8-4.)

Les résultats

Toulouse FC – Lyon Futsal : 2-5
Nice Fellow – Echirrolles Picasso : 5-4
KB united – Bruguères FC: 7-2
Charreard AS – Paris Métropole: 4-8
Rhône Futsal – UJS Toulouse: 8-4

Remerciements

Le FC Furiani tient à remercier les personnes présentes pour ce premier match ainsi que ses partenaires : La Communauté d'Agglomération de Bastia, A Corsica TV, Corse Incentive et le Bar Negri.

LA FEUILLE DE MATCH

FC Furiani 2 – 7 Cannes Bocca Futsal

Délégué principal

TULINIERI BERNARD

Arbitre centre

FRITZ PASCAL

Arbitre assistant 1

ROCHET HENRI ALAIN

FC Furiani : Exiga, Belaich, Arghouchi, Pacelli, Saidi F,

Demarzo, Benyekhlef, Milleliri.

Cannes Bocca Futsal :

Mariotti, El Jarroudi, Da

Vega Sanchez, Khiter,

Mounin, Braimi,

Fernandez, Aouni

Buts

Furiani : Benyekhlef x 2

/ Cannes : Mounin R.

(x3), Aouni A. (x2),

El Jarroudi M.

Avertissements : Milleliri

et Saidi au FC Furiani .

LE CLASSEMENT

Class	Equipes	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Buts +	Buts -	Diff
1	Cannes Bocca	4	1	1	0	0	7	2	5
2	KB United	4	1	1	0	0	7	2	5
3	Paris Métropole	4	1	1	0	0	8	CI4	4
4	Rhône Futsal Espoir	4	1	1	0	0	8	4	4
5	Lyon Futsal	4	1	1	0	0	5	2	3
6	Echirrolles Picasso	4	1	1	0	0	5	4	1
7	Nice Fellow	1	1	0	0	1	4	5	-1
8	Toulouse FC	1	1	0	0	1	2	5	-3
9	Charreard AS	1	1	0	0	1	4	8	-4
10	Toulouse UJS 31	1	1	0	0	1	4	8	-4
11	Bruguères FC	1	1	0	0	1	2	7	-5
12	FC Furiani	1	1	0	0	1	2	7	-5

Mourad Amdouni : "Cette année, je vais tout donner"

Après une saison 2010 en demi-teinte, Mourad Amdouni entend entamer la nouvelle saison de la meilleure façon, à l'occasion, notamment, des Championnats d'Europe de cross à Albufeira, au Portugal, le 12 décembre prochain. Michel Maestracci a fait le point avec l'athlète pour le quotidien Corse-Matin, dans l'édition du 29 septembre 2010 dont nous reproduisons ci-dessous l'entretien.

Mourad, avez-vous digéré votre saison 2010 Mourad ?

Non pas du tout. Vous savez, les blessures font partie du sport*, mais la saison n'est pas finie. Il y a encore les championnats d'Europe de cross au Portugal (le 12 décembre à Albufeira). Mais c'est vrai que j'ai pris un coup au moral, d'autant que je sortais d'une super saison avec mes chronos au meeting de la Golden League et les championnats du monde de Berlin. J'espérais beaucoup et je suis tombé malade. Pour les championnats d'Europe de cross en Irlande, je devais participer à une compétition. J'avais opté pour le cross de l'Acier, mais le médecin m'a déconseillé de le faire. Je ne l'ai pas écouté. Je me disais : avec la volonté, je vais y arriver; et puis je voulais me qualifier, mais ça na pas marché. Pour les championnats de France de cross, je n'étais pas rétabli et le cœur n'y était plus. Je n'ai rien fait. Là, je me suis rendu compte que la santé pour un sportif, c'est primordial.

Sur la piste aussi vos performances ont été en deçà de vos capacités.

J'avais espoir, mais comme je n'avais pas réalisé une bonne saison d'hiver, j'étais un peu désorienté. J'avoue, j'ai pris un coup au moral. Malgré ça, avec un peu de préparation, j'ai tout de même sauvé les meubles en finissant 3^{ème} des France sur 5000. Un lot de consolation en quelque sorte.

Dans l'interview que nous a donnée Bernard Lagat, en juillet, celui-ci disait avoir connu votre situation. Est-ce que cela vous a réconforté ?

C'est bien qu'il l'ait dit. Ça n'est pas que cela me rassure, mais lui, il sait ce que est le sport de haut niveau. Il en a l'expérience. Moi je continue d'apprendre et ça me rend plus fort. Ma référence c'est El Guerrouj. Lui aussi a raté des saisons, ce qui ne l'a pas empêché de devenir champion olympique.

On parle des J.O. mais avant Londres quels sont vos objectifs ?

Je n'ai pas atteint ceux de l'an passé : Dublin, Barcelone. Aussi, cette année, je veux montrer quelle est ma véritable valeur. Je vais donner tout ce que j'ai. Ce sera tout d'abord les Europe de cross, puis les Europe indoor à Paris et, cerise sur le gâteau, les championnats du monde en Corée. Je



veux montrer que je suis aussi un coureur de 1500 mètres et cette distance sera ma priorité cette année.

Comment allez-vous vous préparer ?

J'ai fait le point avec mon Président, Pierre

Bartoli, et mon entraîneur, Afid Hammaoui, en relation avec le DTN, et, cette année, je vais davantage être en Corse pour me préparer. La C.A.B me donne la possibilité de m'entraîner dans d'excellentes conditions et c'est une source de motivation supplémentaire pour moi. Je veux être à la hauteur de la confiance que l'on m'accorde. En fait, j'ai besoin d'être soutenu humainement et c'est en Corse que je me sens le mieux. Je serai ici trois semaines puis je repartirai trois autres en fonction de mon programme. En tout cas, je serai présent pour les interrégionaux de cross aux côtés de mon équipe dans la région, avec l'objectif de faire quelque chose aux «France» et, bien sûr, je devrais être présent pour les interclubs. Et puis surtout, je compte être mieux à l'écoute de mon corps. À Berlin, si j'avais eu la forme de Paris (meeting Areva au SDF), j'aurais remporté une médaille. Les meilleurs étaient devant dans ma course et comme je faisais partie du top 10, je devais aussi y être. Mais pour cela il faut que je me prépare autrement. Cette année, je devrais avoir un lièvre à Bastia. La donne ne sera plus la même et le président a mis en place tout un staff (médical, juridique, technique) nécessaire pour me permettre d'atteindre mes objectifs et d'aborder 2012 dans les meilleures conditions.

* Mourad Amdouni a entraîné un problème aux bronches de septembre 2009 à mars 2010

SOS RAMONAGE

ANALYSE DES INSTALLATIONS GAZ - CONTRÔLE VIDÉO DES CONDUITS - ESSAI À LA FUMÉE DES CONDUITS

— DEPUIS 1971 — **DOMINIQUE CRISTIANI** —
06 03 29 66 18

MAÎTRE ARTISAN - TECHNICIEN EXPERT -
SPÉCIALISTE DE LA RÉGLEMENTATION GAZ - RAMONEUR PROFESSIONNEL
DIPLOMÉ ET QUALIFIÉ

A Settimana

40^{ème} semaine de l'année
du 1^{er} au 7 octobre 2010

Les fêtes : le 1^{er}, Thérèse de l'Enfant Jésus. -
le 2, Léger - le 3, Gérard - le 4, François d'Assise -
le 5, Fleur - le 6, Bruno -
le 7, Serge.

40^{esima} settimana di l'annu
da u 1^{er} a u 7 ottobre 2010

E feste : u 1^{er}, Teresia di u Bambinu - u 2, Anghjulu
Custodi, Liceriu - u 3, Gherardu - u 4, Francescu
d'Assisi - u 5, Placidu - u 6, Brunu -
u 7, A Madona di u Rusariu.

L'info insolite

Le nouveau stress

Accros au numérique, les consommateurs d'aujourd'hui sont de plus en plus dépassés et énervés par les problèmes techniques. Ainsi, l'exaspération provoquée par les pannes d'ordinateurs, nécessitant fréquemment l'intervention d'informaticiens, conduisent à une augmentation de cas de « syndrome informatique ». Près des deux tiers des utilisateurs d'ordinateurs ont souffert du « stress informatique » au moins une fois durant l'année écoulée. « Les ordinateurs sont devenus tellement importants qu'ils constituent une épée à double tranchant » souligne Murray Feingold, un médecin crédité dans cette étude d'avoir identifié ce nouveau syndrome.

Un bon départ...

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) le lait maternel est l'aliment idéal pour le départ dans la vie des nouveaux-nés et nourrissons. Ceci grâce aux anticorps contre les maladies courantes. Ainsi, l'allaitement exclusif au sein pendant les six premiers mois pourrait éviter 1,5 million de décès d'enfants. Le mode de vie actuel, auquel la femme est généralement astreinte, fait que, malheureusement, 35% seulement des enfants sont nourris de cette façon.

En Allemagne

Les mosquées vont devenir un élément courant dans le paysage allemand, déclarait Angela Merkel lors d'un entretien publié par le Frankfurter allgemeine Zeitung. « Notre pays va continuer à se transformer et l'intégration est un devoir pour une société qui accueille des immigrants » expliquait la chancelière. Et d'ajouter toutefois que « les immigrants qui ne feront pas suffisamment d'efforts pour s'intégrer peuvent s'attendre à être traités avec fermeté... Nous ne pouvons accepter de société parallèle dans laquelle les droits fondamentaux, par exemple l'égalité entre hommes et femmes, ne seraient pas la règle ».

Pauvreté

Aux États-Unis, selon le bureau du recensement, 44 millions d'Américains vivraient actuellement en dessous du seuil de pauvreté, soit un Américain sur sept.

Les dangers d'un rallye

Le 11 janvier 1986, lors du Paris-Dakar, suite à une chute, le motard Jean-Michel Baron (31 ans) entraînait dans un coma profond. Trois jours après, Thierry Sabine et le chanteur Daniel Balavoine étaient tués dans un accident d'hélicoptère. Jean-Michel Baron, qui ne s'est jamais réveillé, allait mourir 24 ans plus tard, en septembre 2010. Depuis 1978, 33 concurrents ont trouvé la mort dans le Paris-Dakar.

L'ACTU DANS LE RÉTRO

► **LE 1^{ER} OCTOBRE 1982**, à Téhéran, un camion piégé explosait en plein centre-ville faisant 62 tués et plus de 700 blessés.

► **LE 2 OCTOBRE 2000**, à New Delhi, Vladimir Poutine, en visite, signait un accord de « partenariat stratégique » avec l'Inde.

► **LE 3 OCTOBRE 1941**, Hitler annonçait que l'Union soviétique était vaincue et qu'elle ne se relèverait jamais. Quatre ans plus tard, les chars soviétiques entraient en Allemagne.

► **LE 4 OCTOBRE 1957**, à la surprise du monde entier, l'URSS lançait en orbite le Spoutnik I.

► **LE 5 OCTOBRE 2005**, au Congo, on découvrait des charniers consécutifs aux massacres perpétrés dans les années 1990 par les rebelles dirigés par Laurent-Désiré Kabila.

► **LE 6 OCTOBRE 1981**, au Caire, Anouar el-Sadate était assassiné par des membres du Jihad islamique égyptien. Dans la fusillade, 7 personnes étaient tuées, dont l'ambassadeur de Cuba.

► **LE 7 OCTOBRE 1985**, à Palerme, la Mafia tuait un enfant dont la famille, employée au nettoyage du tribunal, refusait de se laisser corrompre.

VAGABONDAGE

Avez-vous remarqué l'ingéniosité de nos villages, souvent mise en oeuvre sur les conseils de certaines éminences grises (comme il y en a beaucoup *inde i nostri pughiali o rughioni* : foire de ceci, foire de cela...

Je crois que c'est Luri qui a innové avec le vin. Se sont ensuite enchaînés l'huile, la pierre, la châtaigne, la figue, le miel...

Et tout cela pour donner vie aux villages et quelques espèces sonnantes et rébuchantes aux tiroirs-caisses.

D'aucuns se plaignent du réseau routier : ralentisseurs, ronds-points, etc. Personnellement, pour faire régulièrement Bastia-Saint-Florent, j'avoue craindre davantage les Senna et autres Prost du coin qui vous doublent souvent dans les virages avec une morgue qui semble dire « Hé, avance toquard ! ». Quelquefois, cette dextérité au volant se solde par de la tôle froissée, quand ce n'est pas du côté de Falconaghja, en « réparation », ou à la morgue.

Mais ce n'est pas la même !

Pour voir ces « champions du volant » il n'est qu'à passer tous les jours à Pietranera et Miomo, dans le Cap. Ici, les panneaux indiquent la limitation à 30 ou 50 km/h. Eh bien, à chaque instant, vous êtes doublé à des allures bien supérieures, alors qu'un autre panneau signifie « interdiction de doubler ».

Et le réseau routier n'y est pour rien !

Je ne peux supporter, je dirais même « encaisser », le « c'he » pour « c'e » en langue corse.

C'est comme si j'allais à « Barscietta » au lieu de « Barchetta ».

C'est plus fort que moi, ça me heurte les oreilles et tant pis pour ceux qui l'ont décrété !

Toussaint Lenziani

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :

L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle
① Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38

E-mail : redaction@informateurcorse.com



Cabinet Blasini

11 bis, Av. J. Zuccarelli
20200 Bastia

Tél : 04 95 31 16 27

U 17 Nationaux

L'AJB doit se ressaisir



Une équipe en devenir

Pour les U17 Nationaux de l'AJB, l'apprentissage est rude. Les défaites se succèdent, sans toutefois toujours refléter la réalité des rencontres. Il faut souhaiter que le moral tienne le coup et que le mental se renforce. Avec le travail effectué, l'équipe va trouver ses marques. Dans cet esprit, l'arrivée de Paul-Joseph Grassi devrait apporter un plus appréciable.

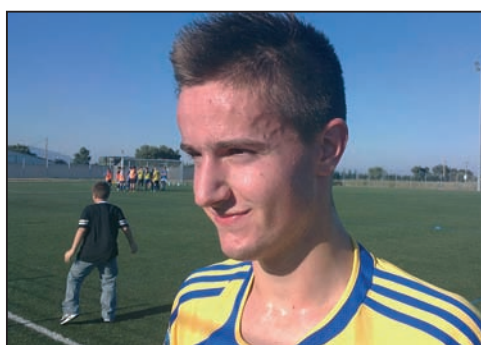
Après quatre défaites consécutives, dont une qui aurait pu être évitée à Istres, José Casanova précisait qu'il ne pouvait être satisfait même si, à Aurillac et à domicile contre les Provençaux, un nul aurait été plus logique : "Nous savions dès le départ que l'année serait délicate. Toutefois, avec le travail effectué durant les entraînements et au fil des matchs, nous tenterons d'acquiescer un peu plus d'expérience. Concernant l'analyse de ces trois rencontres, les garçons ont trop joué avec la peur. Ils se sont montrés trop timides et n'ont pas encore réussi à se libérer. Ils ne sont pas parvenus à donner le maximum de leurs possibilités dans cette difficile compétition nationale. Il est vrai que lutter contre les monstres que sont des clubs comme l'OM, Saint Etienne, Montpellier et surtout Monaco ne sera pas une petite affaire. Ces équipes, dont les joueurs possèdent des heures et des heures d'entraînement et surtout une culture tactique, sont déjà au point puisque elles se sont entraînées tous les jours depuis 4 ans : la différence est donc considérable. Il nous est d'autant plus difficile en quelques mois de leur tenir tête et de pallier toutes les mauvaises habitudes. Toutefois nous ne renoncerons pas.

Par contre, nous aurons plus de chance d'obtenir des résultats avec des clubs plus à notre portée tels que Aurillac, Le Pontet, Saint-Priest, Perpignan, Istres ou Nîmes. Nous nous ferons une idée beaucoup plus précise de ces formations à la fin des matchs aller."

Quoiqu'il en soit, cette compétition sera une belle expérience à vivre pour nos jeunes volontaires et ambitieux et pour le club tout entier."

Pour conclure, José Casanova soulignait : "Je tenais à féliciter tout le groupe pour son sérieux et son assiduité aux entraînements (deux entraînements par jour au mois d'août). Nous essayons de leur donner le maximum de travail tout en composant avec les horaires, ce qui est loin d'être évident".

Paul-Joseph Grassi en renfort



Paul-Jo prend la mesure...

L'entraîneur José Casanova nous a confirmé la signature du joueur nîmois Paul-Joseph Grassi. Ce garçon a fait ses premiers pas au GFCOA, ceci jusqu'à l'âge de 13 ans, puis s'est engagé avec l'ACA en 14 Fédéraux et en U 17 avant de s'exiler à Nîmes pour la saison 2009-2010 puis pour celle de 2010-2011.

Décidé à rentrer en Corse, il est contacté par Pierre Bartoli, président du club d'athlétisme de l'AJ Bastia, mais également président fondateur du club bigugliais. Il signe avec une joie évidente au sein du club et a effectué sa rentrée face à Istres.

Nous l'avons interrogé lors du dernier entraînement et c'est avec un bel enthousiasme qu'il a répondu à nos questions.

► Pourquoi ce retour en Corse ?

J'avais le mal du pays et cherchais à revenir en Corse.

Le président Pierre Bartoli, fondateur du club, a su me persuader et j'ai accepté d'apporter mon concours à ce club où règne une excellente ambiance.

J'ai d'ailleurs été surpris par le travail sérieux des garçons mais aussi par les installations du stade Paul Tamburini.



Sur le terrain, le joueur en action : défense solide et bonne technique

► Ce revers devant Istres était évitable ?

Absolument. Nous ne méritions pas de perdre ce match devant les Provençaux. Réduits à dix, nous n'avons rien lâché mais une erreur de défense nous a coûté la défaite qui nous a fait très mal. Dorénavant nous devons nous libérer beaucoup plus, jouer avec sérénité en n'ayant peur de personne.

► La sortie à Montpellier s'est avérée délicate...

Il est vrai que ce voyage à Montpellier n'a pas été une sinécure. Toutefois, la leçon sera retenue. L'absence de Paul-Jo s'est faite ressentir. Mais l'équipe a la volonté de relever le défi.

► L'avenir ? Comment s'annonce-t-il ?

La valeur de ce groupe est supérieure à toutes les autres. Il va être délicat de se sortir d'affaire. Avec le travail nous allons donner le meilleur de nous-mêmes et essayer d'accrocher, pourquoi pas, le possible maintien. On y croit.

BRASSERIE-PIZZERIA
L'ETUDIANT

Carte - Plat du jour - Pizza - Sandwichs
- Crêpes sucrées - Viennoiseries

SERVICE RESTAURATION NON STOP
DE 11H à 17H!!!

Tél : 04.95.46.37.27

11 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA

Athlétisme



Avec l'**A**thlétic **J**eunes **B**astia

Premier club de Corse et seul club de Corse,
- toutes disciplines sportives confondues -
à évoluer de Cadets à Vétérans, en Élite nationale
et internationale, en Individuel et par Équipes.



SIÈGE SOCIAL

1, rue Miot BP 213 - 20293 Bastia cedex

Tel. : 04.95.32.89.95 - 04.95.32.89.98 - Fax : 04.95.32.02.38

Portable : 06.82.29.29.17 - 06.76.28.36.35

email : ajb@ajbastia.fr - site web : www.ajb.athle.org